

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

6^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1978-1979

COMPTE RENDU INTEGRAL — 5^e SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 4 Octobre 1978.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

1. — **Rappel au règlement** (p. 5547).
MM. Hamel, le président.
2. — **Discussion de la motion de censure** (p. 5548).
MM. Mitterrand,
Labbé,
Ballanger,
Chinaud.
MM. Barre, Premier ministre ; Mitterrand, Labbé.
Suspension et reprise de la séance (p. 5563).
MM. Crépeau, le Premier ministre,
Colombier,
Porcu,
Marc Masson,
M^{me} Porte,
M. Royer.
Renvoi de la suite de la discussion.
3. — **Ordre du jour** (p. 5570).

PRÉSIDENTE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

RAPPEL AU RÈGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Hamel, pour un rappel au règlement.

M. Emmanuel Hamel. Monsieur le président, l'ordre du jour extrêmement chargé de la commission des finances l'oblige à siéger le matin, l'après-midi et même le soir. Aujourd'hui même, elle doit se réunir cet après-midi. De ce fait, un certain nombre d'entre nous ne pourront pas assister au débat. Je vous demande de leur donner acte du motif de leur absence.

M. le président. Acte leur en est donné.

— 2 —

DISCUSSION DE LA MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée par :

MM. François Mitterrand, Gaston Defferre, Pierre Mauroy, André Chandernagor, Jacques-Antoine Gau, Pierre Joxe, André Billardon, René Gaillard, André Labarrère, Laurent Fabius, Jean-Pierre Cot, Raymond Forni, Alain Hautecœur, Michel Rocard, Alain Richard, Bernard Derosier, Henri Michel, Christian Pierret, Georges Fillioud, André Cellard, Robert Aumont, Gérard Bapt, André Delehedde, Mme Marie Jacq, MM. Pierre Forgues, Henri Emmanuelli, Jean-Yves Le Drian, Louis Mexandeau, Georges Lemoine, Jean Poperen, Louis Mermaz, Dominique Taddei, Pierre Guikoni, Jean-Pierre Chevènement, Joseph Franceschi, Charles Hernu, Jean Laurain, Paul Quilès, Alex Raymond, Michel Sainte-Marie, Raoul Bayou, Jacques Larédine, Daniel Benoist, Louis Besson, Albert Denvers, Raymond Julien, Alain Bonnet, Arthur Notebart, Louis Le Pensec, Jean-Michel Boucheron, Michel Crépeau, Yvon Tondon, Philippe Madrelle, Louis Darinot, Bernard Madrelle, Claude Evin, Hubert Dubedout, Alain Savary, Louis Philibert, Christian Nucci.

Je rappelle les termes de cette motion de censure, déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution :

« Depuis les élections législatives, la situation économique et sociale de la France n'a pas cessé de se dégrader malgré les promesses électorales du Président de la République, du Gouvernement et de leur majorité : récession économique, aggravation du chômage, accélération de l'inflation qui ampute le pouvoir d'achat des travailleurs et des familles, reprise du déficit extérieur, déficit des finances publiques (budget, sécurité sociale).

« La politique du Gouvernement est devenue insupportable pour la majorité de nos compatriotes. Elle met en péril l'avenir du pays et de sa jeunesse.

« C'est pourquoi les députés soussignés proposent à l'Assemblée nationale de censurer le Gouvernement conformément à l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. »

La parole est à M. Mitterrand, premier orateur inscrit. (*Vifs applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. François Mitterrand. Monsieur le Premier ministre, vous voici donc saisi de deux motions de censure à la fois : l'une à l'air libre, ouverte, publique, celle des socialistes, ici devant l'Assemblée et devant le pays, l'autre, différente, qui s'exprimera dans l'air confiné des palais officiels, celle d'un des deux partis de votre majorité. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Les uns vous diront tout bas ce que les autres auront dit à voix haute. Ils n'emploieront pas les mêmes arguments, ils auront une idée différente des causes et des remèdes, mais tous seront d'accord sur l'étendue du mal. Rougeole ou varicelle ? Chacun craindra la contagion. Nous, pour le pays ; les autres, pour eux-mêmes.

Regardez vos collègues de la majorité, monsieur le Premier ministre : ils approchent du Gouvernement sur la pointe des pieds, comme on entre dans la chambre d'un malade. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Exclamations sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Robert Wagner. Mêlez-vous de ce qui vous regarde !

M. François Mitterrand. Malheureusement, celui qui souffre, en vérité, c'est le pays.

Sur quoi repose le régime actuel, présidentiel sans l'être tout en l'étant ? Sur les institutions ? C'est ce que croit M. Debré. Sur la majorité ? C'est ce que croit M. Chirac. Sur le consentement populaire ? C'est ce que croyait M. Servan-Schreiber. Sur le Gouvernement ? C'est ce que personne ne croit. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*) Sur le chef de l'Etat ? C'est ce que croit M. Giscard d'Estaing.

Eh bien ! je lui donnerai raison. Le Président de la République inspire, ordonne, décide, tranche. D'où la difficulté que l'on a lorsqu'on s'adresse à un Premier ministre qui ressemble de plus en plus au premier des ministres de Louis-Philippe, roi des Français, ou de Louis-Napoléon Bonaparte (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*) fonction tampon, qui joue exactement le rôle de ce personnage indispensable, selon René Girard, depuis la nuit des temps, à tout individu, à tout groupe humain désireux de faire porter à d'autres la responsabilité de ses actes, bref, boue émissaire.

C'est donc par souci de justice que je m'adresserai d'abord, par votre intermédiaire, à M. Giscard d'Estaing, ministre, chef de l'Etat responsable depuis bientôt dix ans de la politique économique de la France.

Je ne citerai pas à l'appui les innombrables déclarations, prédictions, propositions, affirmations, du Président de la République sur l'inflation, le chômage, l'équilibre budgétaire, la monnaie, etc., inmanquablement démenties par les faits. Je craindrais de me répéter. M'intéresse davantage cette affirmation solennelle du 25 mars 1976, quelque six mois avant que vous ne fussiez vous-même responsable des affaires : « L'événement le plus important de cette année n'est pas un événement politique, puisqu'il n'y a pas eu et qu'il n'y aura pas d'élections nationales. L'événement le plus important est un événement économique, c'est la reprise de l'activité économique qui signifie la fin de la crise. En 1930, la crise avait duré six ans et davantage. Au cours de l'année dernière et de cette année, elle a été circonscrite à dix-huit mois. La reprise va entraîner la disparition progressive des difficultés engendrées par la crise et d'abord, naturellement, les difficultés concernant l'emploi. »

Hélas ! si ce jour-là, la France comptait 848 300 chômeurs, elle en compte aujourd'hui près de 1 300 000. Alors que la hausse des prix se poursuit au rythme de 10 p. 100 l'an, alors que le chômage augmente sans cesse, alors que nos régions vacillent sous le choc de la récession et des fermetures d'entreprises, les Français, stupéfaits, s'interrogent sur la justesse du diagnostic, sur la validité de l'ordonnance. Les erreurs antérieures étaient d'ordre ponctuel, une estimation sur la hausse des prix, d'une année sur l'autre. Là, il s'agit d'une erreur d'analyse et sur le sujet principal : quelles sont la signification, l'ampleur, la portée de la crise mondiale qui frappe essentiellement les pays capitalistes.

Que puis-je ajouter, sinon que durant ces dernières années, les problèmes français n'ont pas été pris à bras-le-coups, nos structures inflationnistes n'ont pas été combattues, le marché français a été abandonné à l'implantation progressive des concurrents étrangers — ce qui a accru d'autant plus la sensibilité de nos importations à toute relance de l'économie que les secteurs en difficulté n'ont fait l'objet d'aucune analyse d'ensemble et, *a fortiori*, d'aucun traitement à la hauteur du mal. Ainsi en a-t-il été — j'y reviendrai — pour la sidérurgie, le textile, la chaussure, le cuir, l'imprimerie, l'industrie agro-alimentaire, et j'en passe.

L'échec flagrant de ce que l'on appelle le VII^e Plan a fourni un autre signe manifeste de cette tendance, qu'il s'agisse de la croissance économique, de la politique industrielle, de la lutte contre l'inflation ou, plus encore, des créations d'emplois — 10 p. 100 de réalisation dans ce dernier domaine par rapport aux objectifs gouvernementaux. Et comme si la leçon n'était pas suffisante, c'est désormais la navigation à vue qui se poursuit, baptisée, pour la circonstance et pour impressionner les amateurs de belles formules : « la gestion dans l'aléatoire ».

De planification, il n'est plus vraiment question, sauf dans un document qui représente essentiellement la défense et l'illustration d'une politique mais, en aucun cas, un acte de volonté fondé sur une programmation sélective et le choix prioritaire de moyens. Combien dérisoire, monsieur le Premier ministre, apparaît dès lors votre appel en faveur d'une économie libérale, compétitive et musclée, alors que partout autour de nous les forces de l'économie s'affaiblissent et que les femmes et les hommes de France doutent !

Mais voilà, quelle que soit la responsabilité directe et immédiate du chef de l'Etat, vous êtes Premier ministre, et j'ai devant moi le Gouvernement. C'est à vous que je m'adresse désormais pour examiner avec vous, dans la discussion qui va s'instaurer autour de la motion de censure, les points qui nous opposent.

Pourquoi avons-nous déposé cette motion de censure ? Nous connaissons le nombre des députés qui représentent l'opposition et nous ne faisons pas d'hypothèses sur le nombre des membres de la majorité qui pourraient, en dépit de leur désir, se joindre à nous. Le moment n'est pas venu. Mais il nous semble qu'au début de cette deuxième session de la nouvelle législature, alors que l'été a été marqué par tant d'événements douloureux, et surtout par ce chômage qui nous enserre, il était utile, pour mesurer la distance entre les prévisions et les faits, de se reporter à l'époque où, faisant vos premiers pas dans les fonctions de Premier ministre, vous exposiez à l'Assemblée nationale les raisons de votre démarche.

Dans un de vos premiers discours, le 5 octobre 1976, vous définissiez une politique dont vous estimiez qu'elle porterait ses fruits au terme de trois ans. Trois ans : 1976-1979. Votre délai est entamé, et largement. Où en sommes-nous ?

Vous disiez — j'ai noté ces trois phrases, je ferai l'économie du reste : « La lutte contre l'inflation est aujourd'hui un préalable à toute ambition nationale. » Ou bien : « La grande affaire du Gouvernement est de conduire la lutte contre la hausse des prix. » Ou bien : « La modération durable de l'évolution des prix est en effet la condition expresse du retour à une croissance équilibrée et régulière, au plein emploi et au progrès social. »

Vous étiez, monsieur le Premier ministre, un nouvel homme politique, mais vous aviez songé à tout. Tout y était, y compris d'imprudents engagements. Par exemple, vous alliez désormais ralentir la hausse des prix, peut-être même l'arrêter. Or nous en sommes restés, bon an mal an à 10 p. 100 de hausse par an. Vous estimiez que la décélération des prix constituait la condition expresse d'une croissance équilibrée et régulière : la croissance n'a cessé de s'étioiler ; quant au plein emploi — vous savez où nous en sommes — quant au progrès social, pourquoi donc en parler ! Echec sur toute la ligne !

Un peu plus loin, vous fixiez vos perspectives. J'en ai noté quelques-unes qui ne manquent pas d'intérêt, à l'heure où je m'exprime : retour à l'équilibre budgétaire ; hausse limitée des tarifs publics ; incitation à l'investissement ; réduction des causes structurelles de l'inflation. Examinons ces points l'un après l'autre.

Il y avait déjà quelque temps en effet que l'équilibre budgétaire n'était qu'un souvenir. Trente-cinq milliards de déficit en 1975 : on comprenait votre souci. Mais à quoi êtes-vous parvenu ? A vingt-sept milliards de déficit en 1978, soit trois fois plus que vous n'annonciez à la veille des élections législatives. Vous prévoyez dans l'actuel projet de budget quinze milliards de francs de déficit pour 1979, soit deux fois moins que vous n'aviez promis à Brème lorsque vous aviez apporté la contribution de la France à l'effort collectif de ce que l'on appelle les grands pays industriels.

Qui est trompé dans cette affaire ? Qui a trompé les autres ? Qui n'a pu aligner la politique nationale sur les objectifs internationaux ? Chacun rentré chez soi n'en a fait qu'à sa guise. Bref, nous en sommes à 101 milliards de déficit en quatre ans !

Permettez que le groupe socialiste ait songé, quand ce ne serait que pour ce motif, à censurer une telle différence entre ce qui était promis et ce qui a été accompli !

Hausse limitée des tarifs publics : vous aviez dit 6 p. 100 ; vous en êtes à 12 p. 100. A quand la suite ?

Incitation aux investissements : savez-vous, mes chers collègues, que la production industrielle est à peine égale aujourd'hui à celle d'il y a quatre ans ? Nous en sommes toujours à l'indice 124 !

Bref, monsieur le Premier ministre, le résultat de votre politique consiste à avoir résolu, selon les vœux de certains — qui n'étaient pas des nôtres — le problème de la fameuse « croissance zéro ». Grâce à vous, nous l'avons ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

S'attaquer aux causes structurelles de l'inflation : il m'avait semblé, lors de votre premier exposé, que, sur ce point, nous nous étions rencontrés ; je me suis aperçu par la suite que nous ne parlions pas de la même chose.

Causes structurelles : comme je lis scrupuleusement la plupart de vos exposés, il m'a semblé que vous rangiez parmi ces causes la hausse du pétrole, la montée industrielle du tiers monde ; il m'a semblé que vous entendiez réformer les structures de façon à restituer le maximum de liberté aux entreprises, et aux plus grandes entreprises, alors que pour nous, socialistes, il semblait que les termes « réformes de structures » signifiaient essentiellement pour un gouvernement qu'il s'attaquerait par priorité à la fiscalité, à l'égalité fiscale ou à l'équité fiscale, pour employer un terme plus exact, aux problèmes du marché, aux relations du secteur public et du secteur privé, à la capacité d'entraînement d'un secteur public élargi, à la planification réelle, bref à une série de problèmes qui ont été soigneusement évités durant ces deux années par votre gouvernement.

J'ai déjà dit ici, à cette tribune, que la plupart de vos initiatives transformées en rapports qui devaient être fournis au Gouvernement par tel ou tel haut fonctionnaire sont tombées dans un puits sans fond. Je me contenterai de citer, sans m'y attarder davantage, le rapport de M. Guichard sur les collectivités locales, celui de M. Eveno sur la distribution, celui de M. Lasry sur les ententes ou celui de de M. Méraud sur les inégalités.

Mais revenons à la fiscalité : cette affaire mérite, à elle seule, la censure de l'Assemblée nationale.

Eh quoi ! Dire, comme vous l'avez fait, que, parce qu'on relève de 9 p. 100 les tranches du barème de l'impôt sur le revenu, on a consenti 6,5 milliards de francs d'allègements fiscaux, et prétendre aussitôt que les mesures prévues par le projet de budget n'altèrent pas le pouvoir d'achat des travailleurs, c'est jouer avec les mots.

Dire que les salariés ne sont pas pénalisés par rapport aux autres contribuables, c'est se moquer au monde, surtout si l'on considère qu'à l'injustice dont souffrent les premiers s'ajoute la position de l'inflation sur leur épargne, position de 90 milliards supérieure au total des ressources dues à l'impôt sur le revenu.

Quant à la fraude fiscale, monsieur le Premier ministre, parlons-en : elle atteint 70 milliards de francs, chiffre relevé par le Conseil national des impôts, et quoi que vous fassiez — et vous faites bien peu — rien n'a pu diminuer cette énorme fraude.

Le 30 octobre 1976, vous déclariez : « L'axe du plan gouvernemental est d'agir simultanément sur les prix et les rémunérations, et de réaliser un équilibre compatible avec la croissance régulière en assurant le plein emploi. » Or, qu'avez-vous fait ?

Action simultanée sur les prix et sur les rémunérations. Simultanée, oui, mais pour quoi faire ? Car vous vous êtes comporté, vous, Gouvernement de la République, comme le gendarme des salaires, tandis que vous rétrocédiez aux grands capitalistes la conduite de l'économie française. On pourrait résumer votre politique dans ce domaine en ces termes : libération des prix et dirigisme des salaires.

Enfin, vous le savez bien, le point principal sur lequel s'exerce ou devrait s'exercer la censure de l'Assemblée nationale, c'est l'emploi ou plutôt la perte et la disparition de l'emploi, c'est-à-dire le chômage. Comment laisser espérer au pays qu'il pourrait y avoir guérison du chômage, ou seulement amorce de guérison, avec un taux de croissance de 3,7 p. 100 ?

Je sais bien que M. le ministre du travail a fait entendre il y a quelques jours une note plus proche de la réalité en indiquant que l'objectif « réduction du chômage » ne serait pas atteint d'ici longtemps, car il n'ignore pas qu'il est impossible de réduire l'augmentation du chômage tant que la croissance de la France restera pour le moins inférieure à 4,5 p. 100 par an.

Voilà pourquoi il nous semble à nous, socialistes, que la raison impose de tracer une politique de relance sélective de la consommation populaire, de reconquête d'un marché intérieur dominé par le marché international, de lancement de grands travaux, de création d'entreprises, d'entraînement du marché par la capacité nouvelle d'un vaste secteur public.

Combien y a-t-il de chômeurs ? 1 200 000 selon les comptes officiels ? 1 300 000 comme cela paraît probable ? N'en discutons pas ! Le fait est que la courbe est là et que l'emploi se détériore gravement, non seulement dans de grands secteurs industriels qui soutiennent ou plutôt soutenaient l'armature de notre économie, sans omettre, région par région, la déperdition, la détérioration, l'affaiblissement du tissu économique français, le déséquilibre entre le Nord, le Sud, le Centre et l'Ouest. Une France pauvre, qui s'appauvrit encore un peu plus, une France moins pauvre, qui s'affaiblit : voilà ce que vous proposez aujourd'hui aux Français.

Or, le chômage atteint un niveau record, et ce malgré les mesures prises pour exclure des statistiques un certain nombre de travailleurs, notamment ceux qui sont âgés de plus de soixante ans et qui ont demandé à bénéficier de la préretraite.

Le chômage frappe massivement les jeunes sans formation ou sans qualification suffisante, les femmes désireuses de retrouver un emploi. Mais, si votre attention est fixée sur ces catégories, n'oubliez pas qu'il atteint désormais un chiffre croissant de travailleurs adultes, victimes des licenciements collectifs dont le nombre est impressionnant — 50 p. 100 de plus qu'en 1977 ! Et ces restructurations se déroulent dans des conditions telles que les travailleurs n'ont le choix qu'entre la révolte ou la résignation. Gouvernement et patronat parlent de leur volonté de négocier. Voilà un champ prioritaire pour le dialogue social : la prévention des difficultés, le reclassement des travailleurs. Or, il n'en est rien.

Ne dites pas une fois de plus, monsieur le Premier ministre, que le chômage ne doit point être utilisé à des fins partisans. Croyez bien que ce qui nous inquiète, nous socialistes, c'est ce cancer qui s'installe au cœur de notre société, qui rejette une partie de notre jeunesse dans le désespoir, parfois dans la délinquance, qui enlève au travail son éminente valeur sociale, qui accroît le manque à gagner de notre économie. Que présent, à côté de cette inquiétude, les discours de la droite sur les faux chômeurs et sur les refus d'emploi ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Qu'est-ce qu'une société qui n'est plus en mesure d'offrir à chacun cet élément de dignité et de participation — pour reprendre un terme qui n'est pas le nôtre, mais qui a sa valeur — qu'est le travail lui-même ? Le sous-emploi serait-il la contrepartie inévitable de la lutte contre l'inflation ? Nous l'avons toujours contesté, pensant plutôt que votre majorité — oui, nous le pensons — y voyait surtout le moyen de neutraliser les revendications des travailleurs et de peser sur les salaires.

Prenons l'exemple de la sidérurgie. Vous vous êtes toujours trompés, vous et vos prédécesseurs, du moins si l'on vous imagine appliqués à résoudre la crise de cette industrie. En juin 1977, vous déclariez :

« Le Gouvernement a écarté une solution de nationalisation qui aurait transféré à l'Etat, sans les résoudre, les problèmes de la sidérurgie, en faisant supporter tout le poids par la collectivité alors que la responsabilité industrielle et financière des groupes se serait trouvée déchargée. Le Gouvernement n'a pas retenu non plus un recours à des prises de participation publiques dans le capital de ces mêmes groupes, car il ne s'agirait, en fait, que d'une étatisation qui n'ose pas dire son nom. »

Je me demande ce que vous avez pu dire dans vos conversations particulières à votre ministre de l'industrie, M. Giraud, ces temps derniers !

Et pourtant, malgré cette politique, le Gouvernement est obligé de réinvestir au moins 4 milliards de francs dans la sidérurgie, sans dire au Parlement quel plan il entend mettre en œuvre pour réorienter ce secteur, pour protéger l'emploi, pour reprendre aux propriétaires capitalistes tout ce qu'ils ont reçu depuis trois ans, alors qu'on sait bien qu'en perspective le rachat par ces groupes privés devrait être le résultat de la réussite, tout à fait hypothétique, de votre politique.

Nous étions nombreux à nous trouver tour à tour à Neuves-Maisons, en Meurthe-et-Moselle, durant une récente campagne électorale, et nous avons pu constater de quelle façon un puissant groupe privé avait pu construire une usine d'acier à oxygène et y dépenser des milliards, aidé notamment par la puissance publique, c'est-à-dire par l'argent des contribuables, puis, à la suite d'un accord avec une autre société, décider de son seul gré — il en a le droit dans le système actuel — d'y renoncer et de déporter l'usine ailleurs, sans se préoccuper davantage du sort des 3 200 à 3 300 travailleurs de l'usine de Neuves-Maisons, ni de l'équilibre de la région.

Désormais, la puissance publique se substituant aux trois groupes sidérurgiques principaux, endettés de 50 milliards, parachèvera la suppression de 36 000 emplois, soit 20 000 de plus que vous ne prévoyiez il y a seulement un an, tandis qu'il est promis aux groupes en question de leur restituer, en fin de compte, le bien qu'ils ont dissipé. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Comment expliquer une telle suite d'erreurs, sinon par l'effet de votre politique ?

Et que dire du textile où l'on a attendu le dernier moment pour brader Boussac, des chantiers navals où l'on a refusé depuis dix ans d'entendre les cris d'alarme poussés par les travailleurs et leurs représentants, de la machine-outil où l'on a voulu croire qu'il suffisait de faire confiance au marché pour que se crée une industrie nationale puissante, de l'informatique où l'on avait l'illusion, en s'alliant aux sociétés américaines, que l'on sauverait — dérision ! — l'indépendance nationale, des tanneries...

Partout, le tissu se déchire, et pas seulement dans l'industrie. On a complé en juillet dernier 1 333 faillites de commerçants, d'artisans, de petites et moyennes entreprises, 1 250 au mois d'août. La plupart des secteurs industriels moteurs de l'économie sont en difficulté face d'un marché intérieur puissant et d'incitations à l'investissement.

Or, il n'est pas de compétitivité sans grand marché intérieur, c'est-à-dire sans croissance régulière du pouvoir d'achat des travailleurs, et c'est précisément ce dont vous n'avez pas voulu. Alors, évitons les jeux de mots ! Ne discutons pas, dictionnaire à la main, sur la différence entre demandeur d'emploi et chômeur !

Vous avez déclaré, au nom du Gouvernement, monsieur le Premier ministre : « Je n'assimilerai pas évidemment demandeur d'emploi et chômeur ; on peut se rendre compte que la perte d'activité n'est pas la cause unique de l'inscription sur les listes de demandeurs d'emploi. » Qu'est-ce que cela signifie, sinon une tentative pour détourner notre attention ? Vous n'avez pas voulu dire, j'imagine, que les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, que les femmes qui souhaitent prendre ou reprendre une activité, que les salariés qui veulent améliorer les conditions

de leur travail par une mobilité volontaire ne sont pas des chômeurs. Expliquez-vous à ce sujet ! (Croyez-vous que ceux dont nous parlons se satisferont aisément de cette promotion du vocabulaire qui consistera à les faire passer de l'état de chômeur à celui de demandeur d'emploi, tandis que leur foyer continuera de vivre dans l'angoisse ou que, seuls ils se sentiront plus encore perdus dans une société qui les rejette ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Dans le même discours et dans le même esprit, vous dénonciez l'excès des indemnités de chômage, alors que plus de la moitié des demandeurs d'emplois ou chômeurs ne touchent rien. Faisiez-vous état de ce que vos experts appellent le « chômage d'incohérence », parce que les jeunes, paraît-il, chercheraient un emploi correspondant à leurs aspirations ? Mesurons le scandale !

Et que faites-vous pour améliorer les conditions de travail, les rapports hiérarchiques dans les entreprises, les relations entre la formation et l'emploi ?

Nous avons connu la politique de l'indice durant des années pour masquer la hausse réelle des prix. Allons-nous connaître la politique du distinguo sémantique pour sous-estimer l'importance et la gravité du chômage ? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Comment pourriez-vous, monsieur le Premier ministre — et le Gouvernement avec vous — être entendu, compris, suivi alors qu'à peine un an après avoir arrêté des mesures pour la sidérurgie, après avoir convié les syndicats à signer une convention sociale — ce que certains d'entre eux ont refusé — vous présentez un nouveau plan pour cette même sidérurgie en laissant prévoir à nouveau 20 000 licenciements et le gâchis des investissements réalisés qui ne seront jamais utilisés ? Un an après la convention sociale et la discussion avec les partenaires, et pour se moquer d'eux ! Croyez-vous que cela sera pour eux une raison supplémentaire de répondre à vos invitations ? Les travailleurs et leurs syndicats se sont battus pour leur travail, pour leur région. Dans quel esprit s'assieront-ils à la table d'une nouvelle négociation alors qu'on vient de les tromper ?

Il est vrai que, dans le même temps, le Gouvernement et le patronat ont parlé d'ouverture sociale, sans doute pour canaliser le mécontentement et l'inquiétude qui ne font que grandir. Certes, les socialistes ont toujours été partisans du règlement des problèmes sociaux par la négociation. Souvenez-vous de 1936 et des conventions collectives. Mais ils en ont une autre conception que vous, fondée celle-là sur la confiance réciproque entre les partenaires sociaux et sur la transparence des données économiques et sociales. Or que constatent-ils ? Un refus de négocier sur la réduction de la durée du travail, qu'il s'agisse de l'abaissement de l'âge de la retraite, de la réduction de la durée du travail hebdomadaire, ou de l'octroi d'une cinquième semaine de congés payés ; un refus de discuter sur les conditions d'emploi et de travail dans l'entreprise ; un refus de fournir en temps utile aux syndicats l'information nécessaire pour qu'ils puissent participer au règlement de problèmes de restructuration et assurer le reclassement des travailleurs intéressés.

Devant cette situation, le groupe socialiste entend développer une autre politique. S'il demande à l'Assemblée nationale de censurer le Gouvernement, c'est pour prendre le pays à témoin. Nous ne sommes pas à la merci d'une procédure parlementaire, au demeurant recommandée par la Constitution. Nous savons fort bien, je le rappelais au début de mon propos, quel sera aujourd'hui le résultat de notre initiative. Mais quels reproches serait-on en droit de nous adresser si nous n'utilisions tous les moyens dont nous disposons pour exposer à cette tribune la pensée du groupe socialiste et permettre, à tous les groupes politiques, en cette circonstance et sur un tel sujet, de s'exprimer ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.* — *Murmures sur divers bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Je ne suis pas ici pour développer l'ensemble des propositions qui nous sont chères. A *contrario*, vous les imaginez.

Oui, nous voulons, nous, que la politique reflète davantage les chances de liberté pour les individus.

Sur la réduction de la durée du travail, la démarche des socialistes a été constante à travers les temps depuis le début de l'ère industrielle. Ils ont lutté, avant la première guerre mondiale, contre les soixante heures, ils se sont battus pour les quarante heures lors du front populaire. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.* — *Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

Et la bataille pour la retraite, et la bataille pour les congés payés !

Nous voulons conquérir de nouvelles libertés, ouvrir de nouveaux droits aux travailleurs par un plus grand pouvoir des comités d'entreprise; par l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés; par la sécurité, la protection accrue des personnes hors de la production; par la réforme du système fiscal. Eh oui, il faudra bien alléger la charge fiscale des moins favorisés sur les produits de première nécessité et imposer le capital. Il faudra bien indexer l'épargne populaire, indexation promise dans une lettre du Président de la République au Premier ministre, pour servir d'argument électoral, et dont nous ne savons ce qu'il en adviendra. La liberté, les travailleurs la trouveront aussi dans une gestion démocratique des entreprises et d'abord des entreprises publiques.

Nous estimons qu'il est urgent de se diriger vers une réelle autonomie des collectivités locales, vers la décentralisation des finances publiques, vers le renforcement des moyens et des pouvoirs des régions, en particulier pour l'emploi, vers la création de banques régionales d'investissement pour aider à la création de petites et de moyennes entreprises novatrices.

Mais tout cela ne sera possible — raison supplémentaire pour que l'Assemblée nationale censure votre politique — que si nous développons, contrairement à ce que vous avez fait, l'indépendance, ou du moins les chances d'indépendance de la France.

Oui, nous pensons que c'est s'attaquer véritablement au problème de l'indépendance nationale que de préconiser la nationalisation de grands groupes industriels et du secteur bancaire, plutôt que de laisser les sociétés multinationales maîtresses du terrain. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Oui, nous pensons que c'est défendre l'indépendance nationale que de mettre en place une politique à long terme en faveur des industries de pointe capables de concurrencer les plus compétitifs partout sur la surface de la terre.

Oui, nous pensons que c'est défendre l'indépendance nationale que de développer un plan pour l'informatisation de la société française, dans le respect des libertés individuelles, que de susciter la création d'énergies nouvelles.

Et le reste? La liste est longue de tous les projets laissés pour compte et que les socialistes, eux, mettraient en œuvre.

Mais, voyez-vous, monsieur le Premier ministre, il est une conclusion qui s'impose à tout exposé lorsque l'opposition, et particulièrement les socialistes, ont l'honneur de s'adresser au Gouvernement de la France.

Vous ne pourrez jamais mobiliser ni rassembler les Français sur une politique incapable de réduire courageusement et continuellement les inégalités. Ces inégalités sont facteurs d'inflation. Elles dérootent aussi l'esprit de nos compatriotes, qui constatent que le système économique actuel, suivant sa pente naturelle, aide, soutient, exempte de charges le capital et la grande propriété capitaliste mais accable le salarial et tous ceux qui, rejetés hors de la production, payent le prix de la crise, comme ils l'ont fait, en vérité, depuis le début de l'ère industrielle. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Je finirai, monsieur le Premier ministre, comme j'ai commencé: « Après tout, notre censure s'adresse à un autre qu'à vous-même ».

Vous exécutez une politique. Vous y remplissez un grand rôle, en raison de votre personne et de vos capacités, et vous êtes, en cela, fidèle à la philosophie politique et économique qui est votre.

Vous exécutez une politique, celle du chef de l'Etat, dont vous êtes — le terme n'a rien d'insolent — le commis, comme on le dit des grands commis de l'Etat.

Vous exécutez une politique qui vient d'ailleurs et que je qualifierai de « politique des coups pour rien ». Enumérons.

Qu'est-il advenu de la conférence Nord-Sud? Que sont devenues les propositions françaises sur le nouvel ordre économique mondial, sur les relations des pays industriels et des pays du tiers-monde?

Quelle réalité recouvre — elle se réunissait hier encore — la grande commission franco-soviétique sur le développement des échanges entre nos deux pays?

Qu'est devenu, en vérité, le plan du Président de la République sur le département, hormis une apparition à Genève, tandis que nous continuons d'être, en valeur absolue, le premier marchand d'armes du monde! (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Antoine Gissinger. Et vos amis encore plus!

M. François Mitterrand. Comment peut-on prétendre, dès lors, que l'on défend les droits et les libertés de l'homme dans tant de pays du monde et particulièrement en Amérique latine?

Oui, vous avez agi, c'est vrai, pour la libération de détenus en Argentine. Mais, dans le même moment, votre Gouvernement recevait à Paris des officiers supérieurs et généraux argentins pour leur vendre des armes? (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Comment comprendre ces contradictions qui font que toujours se succèdent des coups pour rien, comme si la politique du premier responsable de la France consistait essentiellement à se regarder au fond des yeux dans un miroir. (Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)

Si vous voulez des précisions sur cette politique de Narcisse, je peux vous en fournir! Comme lui, on cherche une image et on oublie la réalité.

Une image, oui! On éveille l'espérance et puis tant pis pour l'espérance, on passe à autre chose dans l'espoir que le verbe suffira pour contenter la demande. (Applaudissements sur les bancs des socialistes. — Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.)

M. Antoine Gissinger. Vous avez la mémoire courte, vous oubliez votre passé!

M. François Mitterrand. L'opinion publique, de plus en plus, se montre sensible à l'appel des socialistes.

Les Français qui ont été appelés à voter à nouveau par l'imprudente et impudente audace du Conseil constitutionnel, ont fait connaître avant nous qu'il convenait de censurer votre politique.

Je me suis adressé, au-delà de cette Assemblée et du Gouvernement, à celui qui décide. C'est aussi à son intention que le groupe socialiste a déposé la motion de censure.

Au terme de ce débat, les socialistes demandent à l'Assemblée de refuser une politique et au pays d'y mettre fin. (Applaudissements prolongés sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.)

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. Debout! Debout!

M. le président. La parole est à M. Labbé. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Plusieurs députés socialistes. Debout! debout!

M. Claude Labbé. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, voici une nouvelle motion de censure, la vingt-troisième depuis l'origine de la V^e République.

Avant de monter à cette tribune, je me suis interrogé sur le sens de cette procédure et sur l'esprit de la motion qui nous est présentée aujourd'hui.

En quoi ce débat, qui n'est ni de notre fait, ni de notre volonté, nous concerne-t-il?

M. Robert Aumont. Ce sera pour la prochaine fois!

M. Claude Labbé. Aucun des nôtres ne viendra ce soir déposer dans l'urne un bulletin qu'il mêlerait à ceux des socialistes et des communistes. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. — Exclamations sur les bancs des socialistes.)

M. André Labarrère. Même M. Michel Debré?

M. Henri Deschamps. Courageux mais pas ténéraires!

M. Claude Labbé. Au risque de vous décevoir, monsieur François Mitterrand...

M. Henri Emmanuelli. C'est fait!

M. Claude Labbé. ...et après avoir écouté votre exposé, je dois dire que pas un des nôtres n'a envie de vous rejoindre. (Rires sur les bancs des socialistes.)

M. Raoul Bayou. Ce n'est pas possible!

M. Claude Labbé. Sans doute certains d'entre nous ont-ils cru déceler dans vos propos un certain archaïsme qui n'était pas de nature à provoquer leur ralliement. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Michel Rocard. Monsieur Labbé, c'est scandaleux!

M. Claude Labbé. C'est donc sans surprise, sans risque et sans conséquence que l'opposition pourra ce soir, une fois de plus, se compter. Ce n'est pas notre affaire.

Communistes et socialistes voudront aussi tenter de projeter au travers et au-delà d'un vote commun l'image d'une certaine unité.

Image peu crédible et floue...

M. André Labarrère. On l'a vu dimanche !

M. Claude Labbé. ... même si les divergences doctrinales ne gênent nullement la convergence des votes. Mais cela ne nous regarde pas !

C'est également l'occasion offerte à l'opposition de déployer à nouveau ses projets démagogiques et critiques irresponsables dans un exercice de tir à blanc.

Plusieurs députés socialistes. Et à Biarritz !

M. Claude Labbé. Mesdames, messieurs de l'opposition, ces propos semblent vivement vous toucher car il regne sur vos bancs une excitation peu sérieuse que nous n'avons pas manifestée sur les nôtres pendant que parlait votre leader. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Ces grandes manœuvres ne nous concernant pas et l'opinion ne sera pas dupe. Vous non plus d'ailleurs.

M. Henri Deschamps. Au fait !

M. Claude Labbé. A vrai dire, nous nous sommes fait une autre idée de la censure, arme absolue et non sabre de bois. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Dans notre esprit, les limites de la censure, ce sont celles de la légitimité.

Où le Gouvernement, nommé par le Président de la République, se tient pour l'essentiel dans une ligne qui respecte la volonté exprimée par le suffrage universel, toute cette volonté, rien que cette volonté, et s'appuie sur une majorité clairement définie, élue sur des engagements clairement pris devant les Français. Il est alors dans la légitimité. Ou il s'en écarte, et c'est alors que la censure doit lui être appliquée.

Un député socialiste. C'est pour bientôt ?

M. Claude Labbé. C'est le seul risque qu'il peut courir dans les conditions normales de l'exercice des institutions de la V^e République. Tout le reste sera emporté par le vent.

M. André Labarrère. Comme M. de la Malène !

M. Henri Deschamps. Quel mépris pour l'opposition !

M. Raoul Bayou. C'est le vent de la défaite !

M. Claude Labbé. Il n'est pas bon de donner à une procédure exceptionnelle les apparences d'une routine politique.

M. Marc Lauriol. Très bien !

M. Claude Labbé. Si un jour nous devons, dans des circonstances exceptionnelles, voter une motion de censure (*Chiche ! chiche ! sur les bancs des socialistes.*), c'est que nous l'aurions signée en mesurant toutes les conséquences de notre décision.

M. Robert Aumont. Vous ne seriez pas assez nombreux !

M. Claude Labbé. C'est qu'alors nous ne nous sentirions plus dans la légitimité.

M. Raoul Bayou. C'est une épée de Damoclès !

M. Claude Labbé. Mieux que quiconque, les gaullistes connaissent la règle du jeu. Bâtisseurs de la Constitution de 1958, ils savent mieux que quiconque où se situe la pierre angulaire. Ils n'ont rien de ces apprentis sorciers, brutalement placés devant une situation qu'ils n'ont pas voulue, dépassés par les conséquences de leurs actes.

Notre détermination ne se fondera jamais sur une sorte de chantage que nous pourrions exercer sur le Gouvernement en échange de satisfactions personnelles, ni une sorte de troc. (*Exclamations et rires sur les bancs des socialistes.*) Nous votons ceci et vous nous donnez cela.

Un député socialiste. Ce n'est pas gentil pour M. Dohré !

M. Claude Labbé. Notre volonté correspond uniquement à celle d'un électorat que nous n'entendons pas trahir, mais au contraire représenter dans le sens complet du terme.

Ecoutez bien, mesdames, messieurs de l'opposition : nous ne nous trompons pas de République ! (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

On pourrait concevoir, dans les conditions de ce vote *à contrario*, que seuls les censeurs aient à s'exprimer. Ne participant pas au vote, nous pourrions nous désintéresser du débat.

Ce serait, sans nul doute, témoigner d'un mépris à l'égard de l'opposition qui exerce là un droit légitime, et cela est totalement opposé à notre comportement.

Mais aussi nous ne devons négliger aucune possibilité, aucune occasion de nous exprimer devant le pays qui attend de nous des explications.

Ainsi, l'opposition prononce son réquisitoire, le Gouvernement oppose ses arguments et la majorité peut exprimer sa volonté...

Un député socialiste. Grâce à nous !

M. Claude Labbé. Nous l'avons fait récemment, pour ce qui nous concerne, lors de nos journées de Biarritz. Au moment des conclusions, je disais que les gaullistes ne peuvent cautionner une politique : ils la soutiennent ou ils la récusent.

M. Henri Deschamps. Ils l'avalent !

M. Claude Labbé. Nous soutenons, monsieur le Premier ministre, une politique qui rejette la démagogie et le laxisme, une politique qui recherche la vérité et écarte les faux-semblants, une politique réaliste qui démasque les magiciens du verbe et les marchands d'illusions. Tout ce qui va dans ce sens reçoit notre accord, c'est-à-dire notre soutien.

Mais le Gouvernement ne saurait à lui seul détenir le monopole de l'imagination et de l'initiative. Il doit pouvoir aussi se prévaloir, de temps à autre, du droit à l'erreur. Qu'il se tourne un peu plus vers nous : nous lui apporterons par nos initiatives et nos propositions un soutien actif, mieux justifié par une plus complète participation. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

A quel appel devons-nous répondre en écoutant la voix des Français ?

Un sentiment d'une profonde gravité domine tous les autres. Ce sentiment, confusément ou clairement ressenti, c'est celui de l'insécurité. Insécurité pour la condition de l'homme et pour sa vie quotidienne.

Notre société ne vaut que par ce qu'elle apporte à l'homme et vos efforts, nos efforts, sont vains s'ils n'atteignent pas cet objectif.

En quoi cela pourrait-il nous satisfaire d'avoir une monnaie forte et stable, un budget en équilibre, une excellente balance extérieure si le peuple français n'en ressent pas la finalité et les effets, si l'effort qui lui est demandé ne touche pas sa conviction la plus intime, si sa vie de tous les jours ne lui apporte pas et la sécurité du présent et l'assurance de l'avenir ?

Dans une société où le progrès a considérablement amélioré le bien-être matériel, les facteurs moraux et l'environnement tendent à prendre une place dominante. Dans le contexte de notre temps, la sécurité est devenue un maître mot, l'insécurité une hantise.

Certains pourraient regretter qu'un peuple, et surtout sa jeunesse, ne se tourne pas plus vers le large et l'aventure. Un vieux pays comme le nôtre, meurtri par tant de tragédies, a versé trop de sang pour qu'on lui fasse grief de rechercher d'abord la paix et la sécurité. Quant à l'aventure, elle existe autant qu'hier, mais elle n'a fait que changer de nature.

A cet égard, l'emploi prend une place majeure dans les préoccupations des Français. Même lorsqu'ils ne sont pas directement touchés ni ne risquent de l'être, ils éprouvent un sentiment où se mêlent l'inquiétude et la solidarité.

Les Français n'acceptent pas le chômage dès qu'il dépasse l'étage du taux incompressible. Ils nient — et ils ont raison — ses effets régulateurs ou incitatifs sur l'économie, théorie qu'il faut laisser aux vieux manuels.

En temps de crise internationale provoquée par de profondes mutations et bouleversements économiques et sociaux : par une révolution des habitudes et des équilibres mondiaux, le chômage est une plaie, et rien d'autre. Disposer d'un large volant de main-d'œuvre dans un secteur en régression, alors que l'on manque de personnel dans une branche en expansion — ce qui caractérise la situation actuelle de l'emploi — n'apporte rien d'autre qu'une cruelle et paradoxale constatation. Où sont, dans ces conditions, les effets régulateurs ou incitatifs, la pression sur les coûts ou sur la mobilité de l'emploi ? On peut s'interroger.

Il faut refuser le chômage et le combattre comme une maladie épidémique dont il faut freiner, stopper la propagation. Rien ne sert de formuler des diagnostics sans prescrire et appliquer le traitement. Indemniser, c'est anesthésier et non guérir ; c'est même parfois entretenir le mal.

L'économie libérale se voit parfois condamnée parce qu'elle semble vouloir justifier les moyens avant la fin. Et c'est l'image du chômage, volant de sécurité dans toute politique libérale classique; mais elle est dangereuse et inacceptable pour notre pays. Chez nous, nul n'admet la marche irrésistible des forts laissant les faibles dans le fossé. Quelle est la condition de l'homme assisté, humilié parce qu'il ne produit plus, parce qu'il ne sert plus la société et ses semblables? Il faut avoir connu de près ou vécu la détresse de la privation d'emploi, les recherches vaines pour en apprécier tout l'aspect dramatique.

Nous ne sommes pas venus ici porteurs de recettes magiques ou de traitements miraculeux, n'étant ni médecins, ni même pharmaciens... (Sourires et applaudissements sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

M. Georges Fillioud. Mais résignés!

M. Claude Labbé. Voici quelles sont nos propositions.

Commencer par dire plus nettement encore l'importance de la crise. La durée du redressement français est à l'échelle de cette véritable guerre économique que nous connaissons, que nous subissons.

Hier, les dépressions économiques prenaient un caractère différent : à de violentes tempêtes succédait à nouveau le beau temps. A présent, il s'agit de perturbations qui nous plongent dans une brume qui se dissipe très lentement.

A la guerre qui nous est faite, il faut répondre par une réelle mobilisation. Toutes nos forces, tous nos moyens, toutes nos énergies doivent être engagés dans une véritable bataille. Cet engagement nous paraît insuffisant et matériellement et psychologiquement.

Les actions décidées sont bonnes, mais elles ne paraissent pas s'insérer suffisamment dans un ensemble volontariste. Chacun poursuit son petit effort, mais il n'y a pas ce grand effort, cet immense effort que nous réclamons.

Cette volonté de lutte contre le chômage, nous voulons la voir dominer les préoccupations et les comportements. Qu'il s'agisse de l'administration préfectorale, régionale ou départementale, de l'agence nationale pour l'emploi dont les moyens doivent être accrus et modernisés dans le cadre d'un véritable redéploiement, qu'il s'agisse des corps intermédiaires, des syndicats, des groupements, des chambres de commerce ou d'industrie, chacun peut apporter sa pierre.

Il faut procéder aussi d'urgence à un recensement catégoriel des offres et des demandes d'emploi afin de mieux adapter la formation et le recyclage qui ne correspondent pas aujourd'hui très précisément aux besoins futurs.

Nous proposons un plan de six mois pour résorber le chômage, l'arrêt de sa progression et le retour à un renversement de tendance; un plan de cinq ans pour la création de 100 000 à 200 000 emplois par an. (Murmures sur les bancs des socialistes.)

Ces emplois ne pourront être dégagés sans une véritable politique de l'entreprise car, plus qu'une politique de l'emploi assez abstraite, il nous faut une politique réaliste de l'entreprise.

Trois clefs existent pour cela.

Libérer l'entreprise du carcan bureaucratique; reconsidérer la politique du crédit et de l'investissement; préciser les choix industriels.

Une véritable révolution s'opère sous nos yeux avec la fin d'un certain gigantisme et d'une certaine concentration industrielle qui semblait être la règle il y a quelques années, avec les reconversions imposées par la crise. Des pans entiers de notre industrie traditionnelle s'écroulent. Les grands secteurs industriels ne seront plus, dans la plupart des cas, créateurs d'emplois dans les années qui viennent. Ils risquent au contraire d'alimenter le chômage. L'avenir est dans la dispersion, l'avenir est avec ces centaines d'entreprises moyennes, petites ou même très petites, parfois à l'échelle d'un village. Ce réseau ne peut vivre que s'il est irrigué par les incitations, les simplifications et les aides. Il faut apporter une solution au chômage et redistribuer l'emploi en faisant appel à ce maillage serré des petites et moyennes industries qui représentent indiscutablement l'avenir, alors que les grands secteurs économiques représentent peut-être aujourd'hui le passé.

Nous ne parlons que de l'industrie, mais l'agriculture française représente aussi une force d'équilibre qui doit être encore mieux aidée et préservée pour qu'elle n'alimente pas également le chômage, mais pour qu'elle puisse, au contraire, créer des débouchés et des emplois nouveaux car elle peut être aussi une force d'avenir pour la France.

Mais, pour l'instant, ces entreprises de faible dimension sont traitées avec mépris, écrasées par la bureaucratie, négligées par le secteur bancaire qui leur préfère les grandes opérations, même lorsqu'elles se traduisent parfois par des faillites sévères.

M. Georges Fillioud. A qui la faute?

M. Claude Labbé. Il faut également protéger l'entreprise contre la concurrence sauvage. Là aussi, il ne faut pas tomber dans un libéralisme excessif. Le protectionnisme est en lui-même une solution de facilité, et nous le récusons. Mais quand la protection communautaire, ne jouant plus, laisse place à tous les abus, il nous faut bien retrouver des réflexes nationaux de défense et de protection.

Les Etats-Unis ne s'embarrassent guère de ces conditions, et c'est à cause du protectionnisme systématique de leur marché que nous connaissons les retombées anormales de produits qui sont repoussés par les Américains.

Il faut libérer, aider, protéger l'entreprise; il faut aussi bousculer les vieilles habitudes entretenues par un syndicalisme le plus souvent archaïque. (Murmures sur les bancs des communistes et des socialistes.)

Toutes les formules modernes, toute notre conception d'une nouvelle politique du travail se heurtent à des pesanteurs; la retraite à la carte, la préretraite, les horaires variables, le temps partiel tant réclamé par les femmes, les horaires économiques d'énergie et d'effort: ces possibilités encore insuffisamment introduites, connues et exploitées sont de nature non seulement à améliorer les conditions de travail et la condition de l'homme — ce qui est leur finalité — mais aussi à favoriser la création d'emplois, à accroître la quantité et la qualité de la production.

Nos mécanismes traditionnels sentent la naphtaline. On ne peut plus parler du travail aujourd'hui avec les accents de Zola ou du front populaire et surtout en conservant des réflexes et des réactions parfaitement dépassés.

M. Daniel Benoist. Qu'a fait M. Chirac à la tête du Gouvernement?

M. Claude Labbé. On a vu récemment, illustré jusqu'à l'absurde, le cas d'un chef d'entreprise accusé d'enfreindre l'esprit et la lettre de 1936 parce qu'il avait fait preuve d'initiative et d'ingéniosité en complet accord avec son personnel.

A l'insécurité de l'emploi s'ajoute l'insécurité des personnes et des biens. La violence est, certes, un phénomène mondial, mais la France, pays de la mesure, ne l'admet pas plus qu'elle n'admet le chômage.

Maladies de société, souvent liées d'ailleurs, il faut en combattre d'abord les causes tout en en traitant radicalement les effets. Prévention et répression doivent s'exercer en parfaite unité de vues et de moyens. On a souvent l'impression qu'il n'existe aucun lien entre elles ou même qu'elles se contredisent. Il faut aussi réconcilier les Français avec une justice dont ils mettent en doute bien des décisions.

Pour cela, vous nous trouverez résolu, fermes et, s'il le faut, intransigeants. Préférez-vous, monsieur le Premier ministre, un interlocuteur loyal qui ne ménage pas plus ses critiques que son soutien ou le dialogue de sourds avec une opposition qui poursuit ses ambitions propres et une majorité qui se contenterait de vous suivre sans faire preuve d'initiative et sans vouloir en permanence à l'action?

M. Georges Fillioud. C'est une prière, monsieur Labbé? (Sourires sur les bancs des socialistes.)

M. Claude Labbé. Quel esprit, vraiment!

Le plus difficile, en politique, c'est sans doute d'être parfaitement compris. Les nuances ne sont pas perçues, les coups d'éclat choquent sans convaincre, les explications paraissent trop savantes.

Aujourd'hui le rassemblement pour la République pense être parfaitement compris et de vous et de l'opinion...

M. Georges Fillioud. Pas dans le XIV^e!

M. Alain Vivien. Les résultats électoraux sont là!

M. Claude Labbé. ...lorsqu'il affirme avec une certaine solennité: notre seule ambition et notre seule querelle, c'est d'agir sur le devenir français, c'est de peser suffisamment sur les décisions et les choix, dans le sens d'un engagement, d'un véritable pacte passé avec les Françaises et les Français qui nous ont élus.

Nous ne voulons pas que, par un glissement insidieux, notre légitimité soit mise en cause au profit d'on ne sait quel rêve.

Les foules ne manquent pas pour préciser nos intentions, et j'en ai utilisé — ou peut-être même usé — un certain nombre. Il en est une par laquelle je veux conclure et qui répond en ce jour à la question de la censure et de la défiance : la confiance ne s'accorde pas, elle se vit. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. Ballanger. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. Robert Ballanger. Il y a deux ans maintenant, monsieur le Premier ministre, vous présentiez au Parlement votre premier plan d'austérité. Et la crise, depuis, n'a cessé de s'aggraver.

Au début de cette année, nous avions dit que la poursuite de cette politique se traduirait par de nouvelles attaques contre les travailleurs. C'est effectivement ce qui s'est produit.

Sous votre fausse et suffisante bonhomie (*rires sur plusieurs bancs*), vous essayez de masquer la réalité ou de la justifier au nom de la fatalité. Mission difficile, sinon impossible.

Vous avez eu récemment l'imprudencence de dire, monsieur le Premier ministre, qu'à votre départ vous laisseriez une économie différente de celle que vous avez trouvée en 1976. Au-delà de l'amabilité perceptible à l'égard de vos prédécesseurs à Maignon et rue de Rivoli, c'est bien l'occasion, pour l'opposition, de dresser le bilan d'une politique continue de la majorité solidaire pour assurer les profits des multinationales. J'ai bien dit « solidaire ». Les attaques verbales de vos alliés du RPR ne trompent que ceux qui veulent bien l'être. Elles se transforment ici en déclarations d'allégeance.

Ce que je voudrais mettre en lumière, c'est le double caractère antisocial et antinational de votre politique.

Entretenu par la politique d'austérité, la production industrielle stagne depuis 1974. D'énormes capacités de production sont inemployées. Les faillites se multiplient. Face à ce gâchis matériel et humain considérable, il faut beaucoup de cynisme pour affirmer que tout est normal, que tout va bien, que tout est inévitable, et inviter, comme vous le faites, les Français à accepter sans réagir les démantèlements de secteurs clefs de l'industrie nationale : textile, sidérurgie, réparation navale. C'est pourtant le sens des déclarations d'un pouvoir qui prône sans cesse aux travailleurs la méthode Coué de la résignation et voudrait faire croire qu'il n'y a pas d'autre politique possible. Cette fois, c'est d'impudence qu'il s'agit.

La situation de l'emploi ne cesse de se dégrader. La France compte environ un million et demi de chômeurs, et l'insécurité de l'emploi pèse sur l'ensemble des salariés.

Les communistes ont demandé sur ce problème la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire. Mais le Gouvernement a repoussé un débat démocratique qui n'aurait pu, comme l'a montré le rassemblement que nous avons organisé le 29 août à la porte de Pantin, que mettre en accusation une politique tout entière au service des trusts.

La réalité que vous voulez dissimuler, c'est l'angoisse d'être privé d'emploi, c'est, pour l'ensemble des salariés dans toutes les branches d'activité, la terrible inquiétude devant l'avenir. C'est, pour la France, le démantèlement de son industrie.

Le pouvoir se prépare à une nouvelle et brutale extension du chômage d'ici à 1980. Cette pression sur les salaires s'accompagne d'une campagne idéologique pour présenter le chômage comme un mal inévitable et rejeter le principe fondamental, et inscrit dans la Constitution, du droit au travail pour tous. Il s'agit d'obtenir un consensus social et de présenter en modèle la République fédérale d'Allemagne ou la Grande-Bretagne. Mais la politique que pratique, dans ces pays, la sociale démocratie de M. Schmidt et de M. Callaghan fait supporter aux travailleurs tout le poids de la crise.

En France il n'y a pas — fort heureusement — de renoncement à la lutte. Bien au contraire, les travailleurs ont conservé toute leur combativité. Les actions pour la défense du pouvoir d'achat, contre le chômage, sont des questions prioritaires.

Le grand capital et son pouvoir sont de plus en plus confrontés à la crise qui mine le monde capitaliste. Leurs efforts pour gérer la crise par l'aggravation de l'austérité, l'accélération du redéploiement et l'intégration dans une Europe dirigée par la RFA se heurtent en France à un vaste mouvement populaire.

Les travailleurs refusent la résignation et la passivité. Ils luttent pour faire reculer le pouvoir et le patronat. Ils ont raison de se mobiliser contre une attaque antisociale sans précédent.

Le pouvoir et le patronat organisent l'agression contre le pouvoir d'achat.

La police des salaires détériore les conditions de vie des plus défavorisés. Au début de 1978, six millions de salariés, soit un sur quatre, continuaient à gagner moins de 2 000 francs nets par mois et près de un sur deux moins de 2 500 francs nets. Au premier octobre, le SMIC net pour quarante heures hebdomadaires n'est toujours que de 1 768 francs. N'est-ce pas désolant quand on sait ce que coûtent à une famille le logement, l'habillement, la nourriture et le reste.

Les inégalités sociales s'accroissent. Dans un système économique implacable, les plus pauvres deviennent plus pauvres, les riches plus riches. Les 10 p. 100 de la population les plus riches disposent au total d'un revenu vingt-et-une fois plus élevé que les 10 p. 100 les plus pauvres, sans parler, bien entendu, du capital, pour lequel la disparité est beaucoup plus prodigieuse.

La hausse des prix atteindra 12 p. 100 en 1978, près du double de l'hypothèse de 6,5 p. 100 retenue au début de l'année par le Gouvernement. Il s'agit d'aggraver par l'impôt l'épargne forcée des travailleurs et de leur imposer sans cesse de nouveaux sacrifices. Pour des milliers d'entre eux, ce sont des difficultés accrues pour boucler le budget à la fin du mois, pour payer le loyer, pour donner aux enfants le strict minimum ; c'est la privation des distractions, quand ce ne sont pas les saisies et les expulsions.

Cette France de la misère, de l'humiliation, et pourtant de la dignité, vous refusez de la voir ; vous niez son existence parce qu'elle est un acte de condamnation sans appel de votre politique.

Dans ce dispositif, la liberté des prix permettra aux plus puissants de gonfler encore davantage leurs profits. Dans une économie où les grandes sociétés jouent un rôle dominant, attendre une quelconque modération par le jeu de la concurrence est un leurre. Il s'agit de leur donner des moyens nouveaux pour accélérer leur politique de redéploiement.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, les communistes ont montré que la baisse du prix du pétrole brut et celle du dollar permettent d'annuler les majorations décidées en juin. Le pouvoir cède à la pression des compagnies pétrolières pour leur abandonner d'énormes profits spéculatifs et libérer les prix des produits pétroliers, prélude à de nouvelles hausses.

Le redéploiement des monopoles entraîne tout à la fois le chômage, l'inflation permanente et la mise en cause de l'indépendance nationale.

Par le redéploiement, le pouvoir répond aux nouvelles exigences de la défense des profits monopolistes. La priorité à l'exportation constitue une de ses orientations. Cette politique sacrifie le marché intérieur et l'indépendance de la France ; elle conduit au démantèlement de secteurs jugés non compétitifs, sans pour autant créer le grand mouvement exportateur escompté ou promis.

Cette politique enferme l'économie française dans un véritable cercle vicieux. A mesure que la misère et les difficultés augmentent, l'économie tourne plus mal, les inégalités et la misère s'accroissent encore davantage.

Le capital n'a pas de frontières. La vie des habitants de ce pays, l'équilibre des régions, la sécurité du lendemain, vous les bradez cyniquement avec les entreprises, y compris les plus modernes. C'est la politique du gâchis. La stagnation de la production montre que la priorité aux investissements n'assure nullement, par aucun automatisme économique, la relance de l'emploi. Il y a des années que cette politique est menée et se traduit par l'aggravation continue du chômage.

Pour dégager des ressources aux entreprises, l'Etat ponctionne le pouvoir d'achat des travailleurs. Cela est inhumain parce que c'est nier que l'économie a pour but de satisfaire les besoins de ceux qui produisent directement les richesses nationales. C'est également un contresens économique : en réduisant la consommation intérieure individuelle et collective pour donner la priorité aux exportations, on affaiblit le potentiel industriel.

C'est la fuite en avant dans les gaspillages matériels et humains, l'enlèvement dans un mode de croissance dépassé et destructeur.

La poursuite de la même politique affaiblit durablement notre pays : la production régresse faute de débouchés suffisants dans la consommation populaire, les investissements sociaux et industriels.

Et c'est aberrant ! Croyez-vous que chacun ait les moyens de vivre décemment dans ce pays, que les besoins d'éducation, de santé, de logement, de transports, de culture, de loisirs, soient satisfaits ? Croyez-vous que les chômeurs, les jeunes qui arrivent sur le marché du travail ne veulent pas travailler et produire les biens dont la population a un si grand besoin ?

Mais l'implacable logique du profit, la recherche de la rentabilité immédiate joue son rôle. Les investissements décidés dans ces conditions sont-ils pour autant créateurs d'emplois ? Il suffit de regarder du côté de Neuves-Maisons ou de Montefibre.

Accroître les profits, c'est favoriser le gaspillage. Votre système économique a condamné des usines modernes qui pourraient produire des biens dont la France est importatrice. L'exportation devient de plus en plus difficile face aux économies industrielles dominantes. Il s'ensuit que, dans des secteurs de pointe, vous cédez à l'hégémonie américaine comme pour le nucléaire, l'informatique, les exportations agricoles ou pour le Concorde.

Qu'est-ce que la France gagne dans une telle politique ? Certains marchés avec des pays comme l'Arabie saoudite ou l'Iran, qu'elle conserve en refusant de condamner le massacre de milliers de démocrates par la dictature du shah.

Dans leur ensemble, nos échanges extérieurs sont très préoccupants. La politique suivie met en cause l'indépendance nationale.

Les réunions tenues à Bonn et à Brème constituent une étape nouvelle dans l'intégration de la France à la coalition atlantique sous domination américaine.

La déclaration commune publiée à l'issue du sommet de Bonn a confirmé l'appréciation du parti communiste français que j'avais exprimée le 5 juillet au Président de la République. Il s'agissait bien d'une réunion d'un état-major du bloc atlantique dirigée contre les intérêts des travailleurs, des peuples et de la paix.

Rambouillet, Porto Rico, Londres, Bonn ont été, depuis 1975, les étapes de cette concertation d'ailleurs heurtée où s'organise un système trilatéral entre les Etats-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon.

Aucune réponse adaptée n'a été apportée aux problèmes de la croissance et de l'emploi. Il n'y a aucune harmonisation des intérêts impérialistes en présence. L'hégémonie du dollar et des Etats-Unis demeure.

La suprématie du Fonds monétaire international comme gardienne monétaire du monde est confirmée. Les négociations commerciales multinationales du Gatt se poursuivent, mais, d'ores et déjà, elles traduisent le renforcement de la toute puissance américaine avec le maintien de leurs propres avantages tarifaires et la condamnation des subventions communautaires aux exportations agricoles.

L'orientation du pouvoir actuel conduit bien à une vassalisation de la France dans une Europe dominée par la République fédérale d'Allemagne et placée sous la haute tutelle américaine.

L'Allemagne fédérale dispose d'excédents commerciaux considérables. Elle dispose de réserves quadruples des réserves monétaires françaises. En trois ans, le mark a augmenté de 25 p. 100 vis-à-vis du franc.

Dans le même temps, au plan commercial, en 1977, notre commerce extérieur était déficitaire de 10,7 milliards de francs à l'égard de la République fédérale d'Allemagne, de 8 milliards avec les Etats-Unis, et de 4,5 milliards avec le Japon. Or, il s'agit pour une large part de biens d'équipement que la France pourrait produire. Le rééquilibrage relatif du solde commercial en 1978 n'infirmait pas le diagnostic structurel.

La recherche d'une trompeuse identité européenne masque la domination d'un pays où demeurent les interdictions professionnelles ainsi que les activités néo-nazies.

Le système monétaire européen, défini à Brème, puis à Aix-la-Chapelle, confirme la suprématie du deutschemark et le rôle de banquier de la Communauté économique européenne réservé à la République fédérale d'Allemagne.

Il serait vain dans ces conditions d'imaginer qu'un accord Giscard-Schmidt pourrait faire pièce à la puissance américaine qui a donné à Bonn son autorisation de principe au système monétaire européen.

Cet affaiblissement structurel de nos échanges extérieurs est une réalité. Le Gouvernement se félicite d'une meilleure tenue du franc et du redressement relatif de la balance des paiements ; mais la monnaie n'a pas retrouvé son cours de 1977 et la réduction des importations reste largement liée à la stagnation de la production. Quant aux avantages conjoncturels d'une baisse du dollar, ils ont pour contrepartie l'acceptation du gigantesque dumping commercial des Etats-Unis.

On constate une dégradation continue de notre solde sur l'ensemble de l'OCDE, notamment avec la République fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon. Or, qu'il s'agisse de la machine-outil, du textile, de la sidérurgie, de la réparation navale, des appareils ménagers, du bois ou de la chaussure, la France importe des produits que notre économie est parfaitement capable de fabriquer.

Les monopoles investissent dans des pays étrangers où le taux de profit est plus élevé du fait d'avantages fiscaux et d'une main-d'œuvre sous-payée. Leurs filiales viennent ainsi concurrencer directement des entreprises françaises.

Le déficit de la balance des produits agro-alimentaires est d'autant plus préoccupant que se précisent des menaces convergentes contre notre agriculture. Qu'il s'agisse de la renégociation de l'Europe verte décidée par la Grande-Bretagne ou de l'éclaircissement de la Communauté à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce, le Gouvernement a mis le doigt dans l'engrenage des abandons.

C'est dans ce cadre économique que s'inscrit la politique des dirigeants français.

Le plan Davignon prévoit ainsi des réductions de capacités de production considérables, de l'ordre de 30 à 50 p. 100 pour le textile, la sidérurgie et l'industrie navale, avec les diminutions d'emplois correspondantes. Et le soutien au capital monopoliste à base française se conforte d'un rôle de délégué des forces impérialistes dans des fonctions d'exportations d'armes ou dans l'Afrique francophone.

Voilà ce que recouvre le choix d'un prétendu libéralisme économique : une intégration atlantique accrue, une aliénation de la souveraineté nationale et une relégation de la France dans les seconds rôles. La crise ne peut qu'accroître cette tendance.

Les communistes ont une autre conception de la France et de son indépendance. Nous refusons de la voir, comme sous la IV^e République, redevenir le valet des Etats-Unis et, de surcroît, occuper le second rang en Europe derrière la République fédérale d'Allemagne. Il n'y a aucun nationalisme dans notre attitude, aucun désir que la France se replie sur elle-même. Mais en cette année 1978, qui est le quarantième anniversaire de la signature des accords de Munich, parce que tout ce qui est national est nôtre et que nous voulons conserver à la France son indépendance et sa souveraineté, nous condamnons ceux qui sacrifient les intérêts nationaux à la sauvegarde de leurs privilèges de classe. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

Nous ne saurions accepter le moindre compromis qui, au nom d'une prétendue fatalité de la crise, de l'appel aux sacrifices et d'une recherche d'un consensus social, conduirait à mettre en cause notre indépendance nationale.

Le chômage, la crise ne sont pas des fatalités. Ce sont les contradictions d'un système économique incapable de répondre aux besoins des travailleurs. Face à un Gouvernement qui ne prend aucune mesure pour enrayer le chômage, mais au contraire qui l'organise, nous estimons que l'espoir repose sur le développement des luttes. L'heure n'est ni à la complaisance, ni à l'attentisme, encore moins aux convergences avec le pouvoir.

Les communistes se situent résolument aux côtés des travailleurs qui, par leur action unie, courageuse, déterminée, luttent pour la défense de l'emploi. Notre démarche au Parlement consiste à être les porte-parole de leurs revendications et de leurs espoirs.

Pour contribuer d'une manière décisive à une véritable coopération internationale, avantageuse pour la France et dégageant du diktat des multinationales, il faut assurer une croissance économique nouvelle, fondée sur la satisfaction des besoins populaires et la recherche de l'indépendance nationale.

Aucune politique nouvelle ne permettra d'améliorer la situation si l'on ne s'attaque pas aux intérêts des grandes firmes multinationales.

Une répartition du temps de travail ne suffit pas. On ne saurait prétendre supprimer le chômage sans s'attaquer à ses causes profondes.

Il faut s'orienter vers une nouvelle croissance de l'activité économique. La relance de l'activité de l'industrie doit permettre d'améliorer sa modernisation et sa compétitivité par la mise en marche de l'aciérie de Neuves-Maisons dans la sidérurgie, la construction de nouveaux navires marchands, la modernisation des équipements SNCF, la mise en chantier de 100 000 logements supplémentaires en 1979, en dotant les entreprises nationales des moyens leur permettant d'assurer les programmes de développement.

L'Etat peut contribuer puissamment à cette politique d'amélioration de la situation de l'emploi en créant des emplois permanents dans la fonction publique, notamment dans les services de la santé, de l'éducation, des PTT.

Il est impératif de relancer la consommation populaire en relevant le pouvoir d'achat des travailleurs et de leurs familles, en augmentant prioritairement les bas salaires et les allocations

familiales, en allégeant la charge fiscale qui pèse sur les contribuables modestes, en attribuant une prime de rentrée scolaire de 500 francs par enfant.

Il faut assurer un revenu décent aux exploitants familiaux et permettre aux jeunes de s'installer, développer l'industrie du bois et le secteur agro-alimentaire.

Simultanément, il est indispensable d'améliorer les conditions de travail et de réduire sa durée. Il faut abaisser immédiatement la durée de travail à quarante heures sans diminution de salaire, créer la cinquième équipe pour le travail posté à quatre équipes. L'âge ouvrant droit à la retraite, avec pension complète et revalorisée, doit être fixé à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes et les travailleurs exerçant une activité pénible ou insalubre.

Ceux qui le désirent doivent pouvoir prendre leur retraite avec pension complète après trente-cinq ans de cotisation à la sécurité sociale. Nous demandons également la diminution des cadences, l'amélioration de la sécurité dans le travail, la généralisation de la cinquième semaine de congés payés.

Ces mesures devraient être appliquées avec maintien à la charge de l'entreprise des rémunérations antérieures.

Pour les travailleurs licenciés, l'indemnité de chômage devrait être fixée aux deux tiers du SMIC, s'il est le seul salarié de la famille, à 50 p. 100 dans les autres cas, y compris pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi. L'indemnité de 90 p. 100 du salaire doit également être maintenue en cas de licenciement économique, avec plafonnement à quatre fois le SMIC.

Il faut étendre la concertation et la démocratie, élargir les droits des comités d'entreprise en leur donnant la possibilité de suspendre les mesures unilatérales de restructuration ou de licenciements, créer des comités locaux de l'emploi comprenant des représentants des salariés et du patronat, des pouvoirs publics et des élus.

Les élus doivent avoir les moyens de connaître l'utilisation des crédits et des fonds publics.

Il est possible de dégager des ressources nécessaires à cette politique. La relance de l'activité économique, par la consommation populaire, est elle-même créatrice d'emplois.

Il faut s'attaquer aux inégalités sociales, lutter contre les profits abusifs et les gâchis matériels et humains du capital. L'exportation des capitaux nectant en cause le potentiel économique national et l'emploi doit être interdit.

C'est dire que nous voulons construire dans la vie les conditions du changement.

Parce que la perspective que le parti communiste propose à notre peuple est sérieuse, raisonnable, on assiste depuis plusieurs mois à une campagne anticommuniste violente, multiforme, étrangère à l'esprit démocratique.

Certains voudraient un parti communiste sectaire et replié sur lui-même. Les attaques anticommunistes tendent à accrédi-ter cette caricature de nos orientations, de nos actions. Ceux qui ont ces ambitions seront déçus, je le dis ici tranquillement.

Nous voulons faire passer dans la vie la politique définie par notre XXII^e congrès. Nous voulons une transformation sociale démocratique aux couleurs de la France. Parce que nous avons mené pendant des années le combat pour le programme commun et que nous n'avons aucune responsabilité dans son échec, nous avons durement ressenti ce dernier. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. Philippe Séguin. Ah !

M. Robert Ballanger. Du mouvement populaire dépend que soit modifié le rapport des forces sociales et politiques au profit des travailleurs. Les communistes agissent pour un changement démocratique, pour une politique unitaire et audacieuse qui créera les conditions du rassemblement majoritaire.

C'est pourquoi aujourd'hui les députés communistes censureront le Gouvernement en donnant à leur vote le sens d'une condamnation d'une politique anti-nationale et antisociale. (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Chinaud. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. Roger Chinaud. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, non, vraiment, cette motion de censure n'est pas notre affaire !

L'objet de la censure, l'article 50 de la Constitution le dit très clairement, c'est d'obtenir que le Premier ministre remette, si la censure est votée, la démission du Gouvernement. Personne ne pense pouvoir l'obtenir.

Dans l'esprit de nos institutions, quel est l'objet de la motion de censure ? C'est bien sûr, d'abord, de faire apparaître au sein de l'Assemblée nationale une nouvelle majorité, mais tout de suite après — il ne faut pas s'y tromper — de faire admettre dans le pays qu'une autre majorité de gouvernement est possible, une autre que celle qui a été choisie, il y a quelques mois, par les Français.

Mais quelle nouvelle majorité de gouvernement ? Je m'adresserai à mes collègues du groupe socialiste. Messieurs, même en faisant encore une fois l'effort de rassembler les archaïques et les autres, vous avez finalement déposé seuls cette motion de censure. Vos amis du parti communiste la voteront — il n'y a pas de surprise — M. Ballanger vient de le déclarer.

Mais il est bien clair que vous ne pouvez proposer au pays une majorité crédible, puisque vous passez votre temps, depuis que vous n'avez pas gagné les élections, à expliquer, parfois mieux que nous ne l'avons fait nous-mêmes — je vous en rends hommage — que nous avions raison durant la campagne de printemps et que vous n'étiez d'accord sur rien (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République*) sinon pour renverser un gouvernement sans être capables de gouverner ensemble.

Oui, vraiment, selon la lettre comme selon l'esprit des institutions, votre motion de censure est sans objet.

J'écoutais tout à l'heure M. Mitterrand rappeler ses souvenirs de la grande lutte socialiste. Je l'ai entendu citer 1919 : quelle précocité était la sienne, il avait trois ans ! Puis il a évoqué 1936 : quel manque de mémoire est le sien, il avait vingt ans à cette époque et chacun sait qu'il était alors beaucoup plus près de Maurras que de Léon Blum ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. Jacques Santrot. Facho !

M. Roger Chinaud. Lorsqu'on n'a pas, à l'âge adulte, le souvenir des rêves de sa jeunesse, je me demande si l'on peut espérer être crédible devant son pays. Oui, je pense que lorsqu'on trahit sa jeunesse, on a déjà rencontré Gêronte ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Protestations sur les bancs des socialistes.*)

Depuis 1974, toutes les motions de censure qui ont été déposées successivement par l'opposition ont porté sur la politique économique et sociale du Gouvernement. On peut d'ailleurs s'étonner que, dès le printemps, alors même que le Gouvernement exposait sa politique générale et qu'à la demande de certains membres de la majorité il avait accepté plusieurs grands débats, M. Defferre et M. Mitterrand n'aient point songé à le censurer.

Je me suis demandé pourquoi. Je proposerai à l'Assemblée trois raisons.

La première va de soi : le pays venait de se prononcer de façon extrêmement nette. Les Français, par le suffrage universel, avaient clairement tranché...

M. Daniel Benoist. A 0,7 p. 100 près !

M. Roger Chinaud. ...en faisant, conformément au vœu du Président de la République, un choix qui n'était pas dicté par leur sensibilité mais bien par la raison.

Ce choix de raison a pour la majorité, valeur de contrat dont elle tire toute sa légitimité et dont on cherche, cà et là, un peu rapidement et par les procédés les plus divers, à faire oublier la pertinence.

Deuxième raison : au lendemain du verdict du suffrage universel, MM. Mitterrand et Defferre, une fois de plus, faisaient partie d'une coalition de battus, tout comme aujourd'hui ils seront battus sur leur motion de censure. Depuis vingt ans, l'opposition a essayé de mettre en place des coalitions successives, souvent éphémères, parfois légèrement plus durables. Mais jamais, en vérité, les courants qui animent ces coalitions n'ont réussi à s'unir sur l'essentiel, c'est-à-dire un projet de société et une politique qui permettent de gouverner de façon durable et stable.

Cela est dû, sans aucun doute, à l'hétérogénéité de ces coalitions, aux intérêts à l'évidence antagonistes de leurs différents courants, mais aussi — et c'est la raison principale de ce dernier échec — à ce que, en dépit de la formidable machine déployée, vous n'avez pu, messieurs, proposer un modèle cohérent de développement et d'avenir pour la société française.

Ce sont aujourd'hui les mêmes qui se proposent de censurer la politique du Gouvernement, politique qui, elle, repose sur un projet d'où elle tire toute sa cohérence. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Ce sont toujours les mêmes qui continuent à faire les beaux jours des moyens d'information en brandissant tour à tour la division, l'insulte, la menace et — qui sait? — bientôt l'affrontement.

Que l'opposition ne veuille pas tirer les leçons de ses échecs, cela la regarde. En revanche, mes chers collègues, il appartient à la majorité, forte de la décision souveraine des Français, de faire preuve de plus en plus de cohérence, de cohésion et d'en tenir compte dans son action, mais aussi dans ses propos.

M. Daniel Benoist. Parlons-en !

M. Roger Chinnod. Ce qui gênait considérablement les responsables du parti socialiste au printemps dernier et motivait sans doute leur silence, c'était également le fait que les Français avaient souscrit, monsieur le Premier ministre, aux engagements du programme de Blois et à ses objectifs d'action.

M. Daniel Benoist. Parlons-en !

M. Roger Chinnod. Je constate aujourd'hui que beaucoup le redécouvrent. Nous sommes heureux, quant à nous, de l'avoir soutenu dès le début.

Ce choix — il convient de le dire — est d'autant plus net qu'il n'y avait dans ce programme que nous soutenions avec vous, monsieur le Premier ministre, aucune des promesses mirifiques qui figuraient dans les propositions de l'opposition et que ses amis ne manquaient pas de faire valoir.

Quel enseignement faut-il tirer de tout cela ?

Aujourd'hui, le parti socialiste prend argument de résultats qui témoignent non pas d'un choix de société mais de la manifestation d'un électoralat mécontent. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*) En dehors des contingences inévitables en politique qui naissent d'une certaine pratique de la polémique, il importe de savoir de quoi l'on parle; c'est ce qui permet de distinguer un homme politique responsable d'un démagogue.

M. Mitterrand et M. Defferre parlent de récession économique, d'aggravation du chômage, d'accélération de l'inflation. Ils oublient simplement, et toujours, d'affirmer que la France doit faire, sous peine de perdre sa place, son rôle et son rang, un effort d'adaptation immense que jamais le Gouvernement ni la majorité n'ont cherché à dissimuler aux Français.

Rétablir durablement le commerce extérieur, tenter de maîtriser l'inflation, adapter l'industrie française à des conditions de concurrence nouvelles dans un monde où les relations internationales sont particulièrement difficiles, telles sont bien les trois conditions qui figurent clairement dans le programme de Blois pour restaurer nos grands équilibres et rétablir la situation de l'emploi.

Naturellement, MM. Mitterrand et Defferre oublient toujours d'admettre que ces objectifs doivent être atteints dans un contexte particulièrement difficile, caractérisé notamment par une forte dépendance énergétique de la France.

Nous, nous savons que le Gouvernement conduit cet effort gigantesque d'adaptation et de transformation qui suppose de chacun honnêteté et vérité. En dépit des contempteurs de tout, en dépit des calomnies, des sarcasmes que ne manquent pas de proférer les professionnels du doute, des résultats tangibles ont été enregistrés et il est injuste de ne pas en reconnaître la portée.

J'en citerai quelques-uns.

Pour les huit premiers mois de l'année, notre balance commerciale a dégagé un solde positif, alors que dans l'opposition on ose parler du déficit du commerce extérieur.

On nous parle aussi d'amputation du pouvoir d'achat, alors que la politique en faveur du relèvement des bas salaires — c'est cela la justice sociale — s'est traduite par une hausse de plus de 5 p. 100 au second semestre, notamment pour le SMIC.

On oublie également de dire que le franc s'est sensiblement apprécié vis-à-vis du dollar, non seulement au cours des derniers mois, mais aussi, monsieur Defferre, après que fût dissipée la menace d'un gouvernement conduit par vous, M. Mitterrand et vos amis. C'est après que cette menace a été levée que le franc français s'est trouvé consolidé.

Alors, messieurs, avant de tenter de donner des leçons, avant d'essayer de faire croire que vous êtes capables d'offrir une majorité de gouvernement, interrogez vos mémoires et faites sortir la vérité de vos dossiers. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.*)

Ce que nous avons fait, à défaut d'être apprécié par vous-mêmes, nous vaut le soutien et la sympathie de nombreux pays industriels qui, avant nous, ont connu la dureté de tels efforts, les connaissent encore et, parfois, envient nos résultats. Nous savons,

monsieur le Premier ministre, qu'on ne gagne rien à énoncer des slogans. Les Français l'ont prouvé à maintes reprises. Ils attendent désormais de la classe politique un autre langage. Voilà pourquoi, une fois encore, MM. Mitterrand, Defferre, Ballanger et leurs amis seront battus ce soir.

Mesdames, messieurs de l'opposition, votre projet, avant d'être défunt, n'était pas le nôtre. Mais, en vérité, vous n'en avez pas d'autre, sinon celui de démolir sans rien construire et de dépenser sans jamais financer ! Cela — un de vos amis avait raison de vous le dire — est bien la forme, par excellence, de l'archaïsme mental. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Monsieur le Premier ministre, je ne rappellerai que brièvement ce qui, pour l'UDF, est essentiel.

Nous avons choisi les institutions de la V^e République. Vingt ans après, nous ne voulons pas remettre en cause ce choix, notamment en ce qui concerne le rôle du chef de l'Etat. Nous ne sommes pas tentés de devenir, en tant que parlementaires, des agents de partis politiques poussés, dit-on, par des militants, eux-mêmes poussés, en fait, par quelques irresponsables, risquant par là même de recréer, si l'on n'y prend garde, le climat destructeur de la précédente République.

M. Henri Emmanuelli. Et Debré ?

M. Roger Chinnod. Nous considérons que le Parlement doit, certes, jouer pleinement son rôle. Il ne le pourra, d'ailleurs, qu'en se réformant lui-même et lorsque les parlementaires que nous sommes auront franchi le pas en acceptant de donner véritablement la priorité au travail du Parlement sur l'assistanat qu'il en local.

Cela ne sera possible aussi que si la concertation, qui est un droit du Parlement, se développe plus harmonieusement dans un climat éloigné du dédain que manifestent trop souvent à notre égard vos administrations, mesdames, messieurs les ministres, dédain parfois renforcé — nous en connaissons maints exemples — par la désinvolture qui règne jusqu'au niveau des cabinets. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

J'ajouterais, monsieur le Premier ministre, que cette concertation doit notamment, et bien sûr d'abord pour votre majorité, se développer en amont du travail législatif, c'est-à-dire avant que des esprits de qualité qui se veulent assurément, comme certains de leurs amis ici, éloignés de l'archaïsme, ne fissent des projets où il ne manque souvent qu'une vertu qu'on ne cultive guère sur les bancs de certaines écoles : le respect des êtres et du bon sens.

Pour nous, gouverner un pays, c'est d'abord gouverner des êtres. Ceux-ci, certes, ont droit à la vérité, mais ils ont le droit, avant tout, de ne pas être considérés comme des lions pressés au gré des foucades intellectuelles de trop d'administrateurs plus ou moins éthérés. Il est de notre rôle de parlementaire de la majorité de vous le répéter dans ce débat.

Oui, mes chers collègues, la concertation est un droit du Parlement; la mise en œuvre de ce droit est la valeur ajoutée indispensable à l'action du Gouvernement.

La vie de nos institutions repose sur la qualité des rapports entre l'exécutif et la majorité du législatif. Cette qualité doit et peut être développée sans que personne, dans la majorité, ne soit conduit à oublier les institutions que nous avons voulues. Si d'aventure certains se laissaient aller à l'oubli de nos institutions, il y aurait sûrement, comme il y eut naguère, le sursaut qui convient : ici d'abord, dans notre assemblée, c'est évident, mais aussi, j'en suis certain, s'il le fallait, à un autre niveau dans l'Etat.

L'UDF a donc choisi l'essentiel, c'est-à-dire le respect de nos institutions. Nous avons choisi aussi, depuis longtemps, l'indépendance nationale, c'est-à-dire la garantie permanente des conditions qui permettent à la France de décider pour elle-même de ses choix et de ses orientations.

Cela impose une politique de défense dynamique dont nous aurons l'occasion de reparler, monsieur le ministre de la défense, après la bonne nouvelle que nous avons apprise il y a quelques jours. Cela nécessite aussi une politique économique qui permette de résister aux contraintes du monde moderne. La défense et l'indépendance ne doivent pas être l'apanage des militaires seuls mais aussi celui des économistes.

Troisième de nos choix principaux : l'Europe. Nous l'avons choisie et nous avons accepté, comme toute la majorité, ici, il y a quelques années — chacun de nous sait à quel moment — l'idée que la Communauté puisse un jour s'élargir, en commençant par la Grande-Bretagne. Nous voulons toutefois espérer que l'on préparera mieux à l'avenir, ce qui me paraît le cas, les étapes d'un nouvel élargissement contre lequel nous ne sommes pas à priori.

En ce qui concerne l'étape de 1979, c'est-à-dire l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, nous sommes, comme vous-même, monsieur le Premier ministre, j'en suis certain, et comme le Président de la République qui a déjà eu l'occasion de le dire, fermement décidés à rester dans le cadre strict du traité de Rome. Cela devait être rappelé.

Ce que nous voulons est assez simple, vous le savez. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de nous en entretenir il y a quelques jours.

Nous connaissons les contraintes économiques. Vous avez eu le mérite de choisir une politique économique pour la France. Vous savez que nous en approuvons l'essentiel. Personne, au demeurant, n'en propose véritablement d'autre.

Nous savons qu'il ne peut y avoir de saine politique de l'emploi sans le préalable indispensable du redressement économique. Nous sommes persuadés que c'est sur le front extérieur que se gagnera ou non la bataille pour l'avenir économique de notre pays. Nous sommes convaincus, comme vous, que le drame pour la vie politique française serait de se tromper de combat et de situer les problèmes de notre nation au niveau d'un électoralisme douteux, alors qu'ils sont d'abord de nature économique et que nos compatriotes le savent.

Mais pour nous, comme je vous l'ai dit à Toulon, monsieur le Premier ministre, il ne s'agit pas de conclure, il s'agit aussi de convaincre. La France a besoin de nos efforts communs pour être convaincue du bon sens de notre combat : pour le moment, elle ne l'est pas. Hommes politiques, nous devons en tenir compte.

Certes, vous avez raison, pardonnez-moi de me répéter, de vous engager à mettre fin au mythe de l'Etat-providence. En effet, le mythe de la providence de l'Etat représente toujours, pour certains apprentis hommes d'Etat, leur propre providence. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.*)

Vous avez donc raison, mais nos compatriotes, eux, ne le savent pas encore. Que voulez-vous, ils sont trop habitués à la faiblesse de politiques qui, même exprimées parfois d'une manière qui se voudrait empreinte d'autorité, ne leur proposent en fait que l'amollissement de l'assistantat au lieu de la dynamique de la responsabilité.

En notre qualité d'élus de l'union pour la démocratie française, nous voulons vous aider à convaincre, mais nous considérons comme indispensable de donner à l'action du Gouvernement la dimension de la solidarité, c'est-à-dire de la justice.

A mon tour, je dirai quelques mots de l'emploi.

Nous ne croyons certes pas à la vertu de certaines propositions que même M. Mitterrand n'a pas osé rappeler. Je songe notamment à celle qui consisterait à créer 150 000 emplois de fonctionnaires supplémentaires : on avait oublié de dire qu'il faudrait augmenter l'impôt sur le revenu de 10 p. 100 pour les financer. Et d'ailleurs, est-ce en augmentant le nombre de fonctionnaires que l'on améliorerait la productivité de l'Etat ?

Nous ne proposerons pas non plus aux Français de travailler moins tout en étant mieux rémunérés, comme si c'était en travaillant moins que la France s'en sortirait le mieux ! Cette appréciation relève du simple bon sens.

Bref, ce ne sont là que fariboles démagogiques auxquelles nous sommes malheureusement habitués ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.*)

Cependant, nous pensons qu'il faut avancer plus rapidement dans les domaines du travail à temps partiel — mon collègue Labbé en a parlé — du tertiaire, de la vie associative, de l'enseignement en alternance — scolarité et emplois — et dans celui de la revalorisation du travail manuel.

Mais il est encore d'autres voies à explorer et pourquoi ne pas les examiner ? Nous sommes partisans de desserrer les liens qui paralysent en partie le recrutement, et pas là même la vie des entreprises. Pourquoi ne pas permettre à des artisans de le rester même s'ils emploient plus de quinze salariés ?

L'artisanat, voilà une véritable ressource d'embauche ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Pourquoi ne pas remettre en cause les contraintes d'un droit du licenciement paralysantes ? (*Exclamations sur les bancs des communistes.*) Nous sommes sans doute allés trop loin et nous sommes quelques-uns à montrer le courage de le dire. Alors

corrigeons cette législation ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*) Je me permets, monsieur Labbé, de me faire l'interprète des collègues de votre groupe, pour souhaiter que nos deux groupes déposent en commun rapidement une proposition de loi en ce sens. Cette proposition, monsieur le Premier ministre, M. Labbé et moi-même, nous viendrons vous demander de l'insérer à l'ordre du jour.

Pourquoi aussi faire peser sur toutes les entreprises de quelques dizaines de salariés des contraintes qui n'ont qu'un seul objectif : rétribuer trop de personnes qui ne travaillent pas, et qui diminuent, à l'évidence, la productivité de ces petites entreprises ?

Mme Hélène Constans. C'est scandaleux !

M. Roger Chinaud. Dans le même esprit, nous souhaitons voir avancer la réforme du financement des charges sociales...

M. Georges Hage. C'est une honte !

M. Roger Chinaud. ... afin que cesse la pénalisation des industries de main-d'œuvre.

M. Pierre Joxe. Voilà tout un programme !

M. Alexandre Bolo. Il n'est pas commun ! (*Sourires.*)

M. Roger Chinaud. De même, il faut accélérer la mise au point d'un nouveau statut des petites entreprises. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Messieurs, n'est-ce pas là le chemin du bon sens ?

M. Alain Léger. Connaissez-vous l'effet boomerang, monsieur Chinaud ?

M. Roger Chinaud. Il convient également que les partenaires sociaux, chefs d'entreprise ou syndicalistes, retrouvent un peu plus vite le chemin du civisme et quittent un peu celui de leur protection ou de leur revendication.

Et si l'Etat peut créer des emplois, qu'il le fasse en priorité, monsieur le Premier ministre, en faveur des salariés de plus de cinquante ans, dont on sait qu'il s'agit de véritables chômeurs.

Mme Hélène Constans. Et les autres ?

M. Roger Chinaud. Nous pensons également, monsieur le Premier ministre, que dans un bon nombre de domaines suffisamment de grandes choses ont été faites. Nous souhaiterions que vous agissiez sectoriellement par branche d'activité.

N'y a-t-il pas moyen, par exemple, d'accélérer la concertation entre les partenaires sociaux dans des branches d'activité où, me semble-t-il, il peut se dégager d'ores et déjà une volonté de transformation, ce qui rendrait possible des créations d'emplois, qu'il s'agisse des cuirs et peaux, des machines-outils ou de l'industrie du papier ?

A ces quelques remarques que nous souhaitons formuler, j'en ajouterai une dernière, avant de conclure. Je suis surpris que dans un débat de politique générale personne n'y ait fait encore allusion. Je souhaite, me faisant l'interprète de mon groupe, que tout à l'heure, en répondant, vous nous indiquiez clairement, quel que soit le sens de votre propos, si nous pouvons encore avoir une espérance pour nos frères chrétiens du Liban. (*Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Nous savons qu'une partie de nous-mêmes, une partie de notre histoire et une partie de notre cœur sont restées là-bas. Le Gouvernement français a pris hier des initiatives. Pourriez-vous nous montrer qu'elles peuvent, chez vous personnellement, comme chez nous tous dans cette assemblée, j'en suis quasiment certain, procurer une raison valable d'espérer ?

Je conclurai sur deux réflexions.

La France, grâce notamment à votre volonté, monsieur le Premier ministre, a choisi le grand large et l'ouverture sur le monde. Nous savons que toute forme de coopération internationale exige un pays fort et uni et, pour nous, cet effort d'unité française est primordial.

Nous sommes attachés à tous les efforts qui permettront peut-être un jour de sortir du manichéisme politique dans lequel nous sommes plongés depuis vingt ans. En effet, nous ne sommes pas de ceux qui pensent que tout serait bon d'un côté et tout mauvais de l'autre. Nous sommes aussi persuadés que le manichéisme, l'affrontement permanent, ne peuvent mobiliser, ici ou là, que des hommes à l'esprit mercenaire. En vérité, on ne saurait mobiliser ainsi un peuple.

Mais pour sortir du manichéisme il faut que l'opposition, elle aussi, sorte effectivement de cet archaïsme de comportement.

M. Henri Emmanuelli. C'est votre cas !

M. Roger Chinaud. Enfin, quoi ! N'a-t-on le droit d'appartenir au groupe du parti socialiste qu'à condition de subir le mandat impératif de son président de groupe ? (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

C'est une question que je pose. Je souhaite, puisque l'on parle de liberté, que l'on respecte au moins la liberté individuelle des parlementaires. Personnellement, je tiens à saluer du haut de cette tribune le courage d'un élu de l'opposition — je veux parler de notre collègue Robert Fabre. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Mais nous sommes, groupe de l'union pour la démocratie française, l'une des deux formations de la majorité, et nous devons montrer que nous sommes plus que d'autres soucieux d'unité en France et au moins autant que d'autres — on peut toujours faire mieux — soucieux d'unité dans la majorité elle-même. (*Sourires sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

La majorité ne peut prendre plus longtemps le risque qui a entraîné l'échec électoral de l'opposition, de donner l'impression qu'elle pourrait devenir une instance privilégiée pour l'intrigue. Je sais d'ailleurs que, dans leur quasi-unanimité, les parlementaires de ses deux groupes ne le souhaitent pas. Tant mieux !

M. Jacques Blanc. Très bien !

M. Roger Chinaud. La France a fait confiance, au printemps, à deux courants de notre vie politique. Ils sont représentés à l'Assemblée nationale par deux groupes qui ont presque la même importance. C'est un fait nouveau, chacun l'a bien compris : mais je tiens à répéter une nouvelle fois que c'est ensemble, avec le tempérament, les qualités et le dynamisme propres à chacune de nos formations que la victoire — la courte victoire — a été acquise. La récompense, si tant est qu'il en existe dans la vie politique, chacun des deux courants l'a trouvée dans la victoire commune.

Aussi, à mon avis, le moment ne doit inciter aucun d'entre nous à se contempler. Il est temps, semble-t-il, de faire disparaître les complexes et de s'occuper ensemble, avec vous, monsieur le Premier ministre, des vrais problèmes de notre pays.

Laissons tomber l'esprit de parti, occupons-nous de l'esprit de patrie ! (*Sourires sur les bancs des socialistes et des communistes.* — *Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Mes chers collègues, une majorité parlementaire ne peut travailler en se parlant par le truchement des médias. Alors, réveillons-nous ! Aidez-nous à le faire, monsieur le Premier ministre !

Certes, si pour gouverner il faut compétence et volonté, il convient aussi de savoir expliquer. Il faut y consacrer le temps nécessaire, sauf à oublier la dimension politique de la responsabilité gouvernementale.

Votre politique est courageuse. Elle tranche sur bien des habitudes et des réflexes acquis depuis longtemps, ne craignons pas de le dire, et elle remet en question de nombreux privilèges, des rentes de situation et des conservatismes.

M. René Visse. Giscard ?

M. Roger Chinaud. Lorsqu'un voyage est long et difficile, semé d'obstacles et de dangers multiples, on a le temps de prendre la mesure exacte de la valeur de l'équipage.

Il y a ceux qui savent lutter parce qu'ils sont en accord avec eux-mêmes et connaissent de ce fait la pertinence de leur choix mais il y a aussi ceux qui doutent lorsque se fait entendre le chant des sirènes, il y a des impatientes ou des nerveux, prêts à sauter dans l'écume, sans même se rendre compte du danger. Ulysse craignant pour ses marins s'était servi de seaux de cire.

M. Charles Hernu. Tous les poncifs !

M. Roger Chinaud. Monsieur le Premier ministre, vous avez choisi une autre méthode, c'est le moins que l'on puisse dire, mais c'est vous qui avez raison.

M. Louis Mermaz. On verra !

M. Roger Chinaud. La majorité parlementaire qui soutient le Gouvernement est solide. Elle vous le prouvera encore tout à l'heure. Elle peut donc entendre la vérité au-delà de tous les brouhahas, tout en exerçant le pouvoir légitime de critique qui lui revient. Elle vous soutiendra ce soir une nouvelle fois, c'est clair, dans votre effort de vérité, car comme vous, elle fait confiance aux Français.

Monsieur le Premier ministre, quelle que soit notre vérité en ces temps difficiles, nous devons par nous-même, par notre comportement, nous montrer comme des porteurs d'espérance,

car il ne sert à rien à un peuple d'imaginer que son pays va gagner demain s'il n'est pas convaincu de la chance qui passe à portée de sa main.

C'est à vous, monsieur le Premier ministre, et à votre Gouvernement, autant qu'à nous, qu'il appartient de convaincre les Français que la chance est là. Nous en avons l'espoir et même la certitude. Aidez-nous à le faire savoir aux Français. (*Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Raymond Barre, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, en déposant une motion de censure, l'opposition a eu recours à l'un des mécanismes fondamentaux de la Constitution de la V^e République, initiative qui n'a rien de surprenant car elle s'inscrit dans le jeu normal des institutions.

L'opposition a proposé aux Français une autre politique que celle qui est conduite encore actuellement : elle est donc non seulement légitimement mais aussi efficacement inspirée en voulant montrer l'échec de l'action gouvernementale.

De surcroît, il est toujours habile d'exploiter les difficultés que rencontre notre pays pour faire valoir que le pouvoir doit changer de mains.

Enfin, il est de bonne guerre de se fonder sur les résultats des récentes consultations partielles où l'ont emporté les candidats de l'opposition pour prétendre que la majorité, élue quelques mois auparavant, n'a plus d'audience dans le pays et que la politique du Gouvernement est devenue insupportable pour la majorité de nos compatriotes.

M. Dominique Taddei. C'est ce qu'a dit M. de la Malène !

M. le Premier ministre. M. Mitterrand, qui excelle dans son rôle de procureur, tient le même langage depuis 1965. Depuis que je suis Premier ministre, je l'ai entendu plusieurs fois déjà. J'admire vraiment son opiniâtreté verbale qui fait fi des démentis successifs que le suffrage universel lui a infligés. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Dois-je lui confier que je me suis senti réconforté tout à l'heure quand il a utilisé l'image de la chambre du malade pour parler du Gouvernement ? Je l'avais déjà entendu tenir semblables propos aux mois de février et de mars 1978, notamment à Mulhouse, où il me précédait de quarante-huit heures dans la campagne électorale. Toutes les fois, ce M. Mitterrand ne me laisse que quelques jours à vivre, ou qu'il annonce que le Gouvernement est condamné à disparaître, il assure ma longévité, ainsi que celle du Gouvernement ! (*Applaudissements et rires sur les mêmes bancs.*)

M. François Mitterrand. Si c'est la seule raison...

M. le Premier ministre. Alors, aujourd'hui encore, je me suis dit que l'issue fatale n'était pas pour demain. (*Sourires sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Sans m'avancer sur le terrain de l'analyse des causes de la situation que je viens d'évoquer, je me borne à observer les faits.

La motion de censure qui a été déposée ne me paraît pas correspondre parfaitement à l'esprit qui préside à son utilisation dans la Constitution de la V^e République. D'aucuns l'ont d'ailleurs fait observer très justement : on discerne mal, en effet, au cas où cette motion serait votée, quelle majorité cohérente et stable pourrait se dégager des formations de l'opposition. Les socialistes, les communistes et les radicaux de gauche se disent bien des choses, mais pas avec des fleurs ! (*Sourires.*)

M. Henri Emmanuelli. Et à Biarritz ?

M. Hector Roland. Eh bien, si vous y aviez été, vous ne seriez pas cette question !

M. le Premier ministre. En outre, on voit mal quelle politique serait mise en œuvre par l'opposition.

Le programme commun s'est évanoui, de l'avis commun. (*Sourires.*) Plusieurs tendances politiques semblent s'affronter au sein du parti le plus important de l'opposition, le parti socialiste, et nous constatons que le parti communiste soupçonne le parti socialiste de vouloir pratiquer la politique d'austérité du Gouvernement.

Dans ces conditions, déposer une motion de censure, alors qu'il n'y a ni majorité possible, ni programme de rechange, me paraît relever de l'acte gratuit le plus pur.

Après M. Mitterrand, j'observerais cependant que l'occasion est excellente pour parler de la politique conduite par le Gouvernement. Je le ferai donc, mais sans passion.

Je comprends les inquiétudes des parlementaires, placés au contact direct des difficultés que connaissent leurs électeurs dans leurs circonscriptions. Ces difficultés, le Gouvernement les connaît autant qu'eux et il est normal qu'il explique clairement sa politique. Je l'ai déjà souvent fait, mais une fois de plus ne sera pas de trop. Il est d'ailleurs plus facile de parler et d'expliquer que de gouverner. Ceux qui en ont eu l'expérience le savent.

En tout cas, je le répète, une bonne occasion nous est offerte de revenir sur l'essentiel.

Notre premier objectif demeure l'indépendance de la France. Nous entendons l'assurer, non seulement en ce qui concerne notre défense, c'est-à-dire sur le plan militaire — inutile de rappeler les décisions prises par les gouvernements successifs de la V^e République y compris par ceux que j'ai eu l'honneur de diriger — mais aussi dans le domaine économique: nous voulons assurer, dans un monde difficile, l'indépendance économique de la France.

Cette indépendance s'exprime actuellement dans l'équilibre des comptes extérieurs de notre pays. Mesdames, messieurs, depuis que j'assume la charge de Premier ministre, j'ai déclaré à diverses reprises que l'objectif prioritaire du Gouvernement serait l'équilibre extérieur de notre pays.

Ce n'est pas en théoricien qui trouve son inspiration dans de vieux manuels que j'ai entrepris cette action, mais en observateur de la situation de l'économie mondiale et en me souvenant de ce qu'était l'état de la France sous la IV^e République et même à certaines époques de la V^e République. (*Exclamations sur les bancs des socialistes.*)

M. Georges Fillioud. Vous pensez à M. Chirac !

M. le Premier ministre. J'ai trop l'expérience des conséquences qu'entraînent sur le plan intérieur un important déséquilibre de nos échanges et un lourd déficit de notre balance des paiements pour ne pas être convaincu de la nécessité de préserver l'équilibre de notre commerce extérieur et la valeur de notre monnaie.

Permettez-moi de citer à ce propos quelques chiffres. Le déficit de notre balance des paiements courants s'élevait à 8 400 millions de francs au premier semestre de 1976, à 20 700 millions au second semestre, ...

M. Pierre Guidoni. Bravo Chirac !

M. le Premier ministre. ... à 10 500 millions au premier semestre de 1977 et à 5 800 millions de francs au second semestre de cette même année. A la fin du premier semestre de 1978, la balance des paiements courants était excédentaire de 5 700 millions de francs. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur certains bancs du rassemblement pour la République.*)

En août 1976, nos réserves de devises, après une ponction de l'ordre de 20 milliards de francs, s'élevaient à 19,5 milliards; elles atteignaient, en septembre 1978, 33 200 millions de francs.

J'en conclus que l'objectif prioritaire du Gouvernement a été atteint et je me permets de dire à M. Labbé, avec toute la considération que je lui porte, que le Gouvernement doit avoir le courage d'entreprendre certaines actions, même si elles ne sont pas toujours comprises par les Français.

Je sais bien que l'on dit ici ou là que ces questions n'ont aucune importance, mais nous savons, hélas ! que lorsque le commerce extérieur se détériore et lorsque l'équilibre de nos échanges est compromis, le pays est condamné à un état de dépendance et à une politique de restriction dont les conséquences sont en premier lieu sur les travailleurs: notre histoire en porte témoignage.

Je ne reviendrai jamais — et je le dis très franchement — sur cet aspect prioritaire de notre politique car, en agissant ainsi, c'est l'emploi que le Gouvernement entend défendre, comme je le démontrerais tout à l'heure. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

La deuxième préoccupation du Gouvernement, c'est la lutte contre l'inflation.

M. Mitterrand a rappelé que tel était l'objectif du Gouvernement dès le départ. Mais il estime que, sur ce point, les résultats que nous avons obtenus ne sont pas probants. Certes le rythme de la hausse des prix reste élevé, mais les résultats que nous avons enregistrés à partir de 1977 nous ont tout de même mis à l'abri d'évolutions qui eussent été très dangereuses pour le pays.

Par ailleurs, nous poursuivons notre politique de lutte contre l'inflation de façon continue et progressive.

M. Georges Fillioud. C'est bien ce qui nous inquiète !

M. le Premier ministre. Je vous en prie, messieurs, permettez-moi de parler. Je ne vous ai pas interrompus, ne pouvant d'ailleurs le faire du banc du Gouvernement.

Nous menons la politique de lutte contre l'inflation, je le répète, de façon continue et progressive. Il n'est pas question pour le Gouvernement d'agir de façon brutale car il ne veut ni la récession de l'activité économique ni l'accroissement massif du chômage.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement agit en profondeur sur les facteurs de l'inflation. Ainsi, depuis 1976, il a continuellement réduit le rythme de progression de la masse monétaire. Ce matin encore, il a fixé ce taux pour 1979 à 11 p. 100, soit un point de moins qu'en 1978.

C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de limiter le déficit budgétaire et de gérer de manière aussi rigoureuse que possible les dépenses publiques. L'intérêt de notre pays est de revenir, dès qu'il le pourra, à l'équilibre budgétaire. Mais il serait irréaliste et dangereux de penser que, lorsque la conjoncture, tant internationale que nationale, est faible, on peut rétablir l'équilibre budgétaire par l'augmentation des impôts sur le revenu ou par une plus forte pression de la fiscalité indirecte.

Cependant, nous avons toujours veillé à ce que le déficit budgétaire soit contenu dans des limites telles que nous puissions le financer par le recours à l'épargne. Nous poursuivrons cette politique. Et si M. le ministre du budget présente un projet de loi de finances pour 1979 qui comporte un découvert de 15 milliards de francs, c'est parce que nous pensons qu'un tel découvert sera nécessaire l'année prochaine pour soutenir l'activité économique. Mais, nous ne voulons pas dépasser cette limite de 15 milliards, car ce serait consacrer un dérapage des finances publiques nuisible à notre économie.

La troisième action que nous menons et que nous continuerons à mener contre l'inflation réside dans une politique de modération des rémunérations. J'espère qu'en 1979 nous pourrions enfin ramener la progression des prix et des rémunérations à un taux sensiblement inférieur à 10 p. 100. Je suis convaincu que tant que nous n'aurons pas atteint ce résultat pour les rémunérations, persistera une certaine tendance à l'augmentation de nos prix.

Au surplus, cette modération de l'évolution des rémunérations est aussi une condition essentielle au rétablissement de la situation de l'emploi. Comment voulez-vous préserver l'emploi si les coûts de production dépassent largement les prix de vente? Ne faut-il pas d'ailleurs voir là l'origine des difficultés récentes que connaissent certaines industries. La maîtrise des coûts de production passe par la maîtrise des rémunérations.

M. Dominique Taddei. Il faut le dire aux smicards !

M. le Premier ministre. Enfin, pour lutter contre l'inflation, nous défendons le franc.

Nous souhaitons que notre monnaie soit stable et aussi forte que possible, car la stabilité et la force d'une monnaie expriment la stabilité et la force d'une économie.

Notre pays, importateur de pétrole et de matières premières, doit sans cesse sauvegarder la force de sa monnaie par rapport au dollar. Cela dit, dans une période de fluctuation des changes, caractérisée par des mouvements erratiques des monnaies, notamment du deutschemark et du franc suisse, il n'est pas question pour le Gouvernement de laisser la monnaie française s'établir à des niveaux qui seraient manifestement irréalistes. Nous poursuivons notre politique de défense du franc, nous continuerons à prôner la stabilité des changes, mais nous tiendrons compte aussi des données de notre économie et de l'avenir de nos entreprises.

Certes, nous n'avons pu, cette année, obtenir le ralentissement de la hausse des prix. Les raisons en sont bien connues.

D'abord, nous avons souhaité que les montants compensatoires monétaires qui pénalisaient notre agriculture, fussent réduits; la répercussion a été inéluctable sur les prix des produits agricoles et alimentaires, donc sur l'indice des prix.

Nous avons voulu ensuite ajuster les tarifs publics. Nous ne pouvions augmenter sans cesse les concours budgétaires de l'Etat aux entreprises publiques, lesquels, de 1972 à 1976, sont passés de 12 à 26 milliards de francs. Depuis 1976, nous avons réussi à ralentir ce rythme, grâce notamment à la hausse des tarifs intervenue en 1977 et à celle, plus massive, que nous avons décidée en 1978. Nous avons pu ainsi limiter cette année les concours de l'Etat aux entreprises nationales à 30 milliards de francs.

Tout gouvernement, face à la même situation, aurait agi comme nous l'avons fait. Sans les mesures d'ajustement des tarifs publiques que nous avons prises, les entreprises nationales auraient sombré dans le déficit, et tous ceux qui sont soucieux de la situation économique et financière de ces entreprises ne peuvent que nous approuver.

Enfin, nous avons libéré les prix industriels, comme nombre d'entre vous l'avaient demandé pendant la campagne électorale. Nous l'avons décidé parce que notre économie ne pouvait continuer à vivre dans un système aussi médiéval.

Le contrôle des prix a été, pendant de très nombreuses années, la cause de grandes difficultés pour les entreprises. On peut concevoir d'y recourir dans certains cas pour briser des anticipations inflationnistes. Je m'y suis résolu moi-même, en septembre 1976, à mon corps défendant. Néanmoins, à l'instar de ce qui se passe dans tous les autres grands pays du monde, nous avons estimé qu'il était préférable de confier aux entreprises elles-mêmes la responsabilité de fixer leurs prix, sans attendre de l'Etat une augmentation dont d'ailleurs elles profitent, quelle que soit la situation du marché.

Il y aura désormais plus de concurrence. Il suffit de lire les commentaires de ceux-là mêmes qui ont perdu les rentes que leur procurait le contrôle des prix pour constater que dorénavant chacun devra prendre ses responsabilités.

Nous pensons que l'évolution des prix en France aura tendance à se modérer au cours de l'an prochain, une fois que les ajustements auxquels nous avons procédé auront porté leurs fruits. La condition d'une durable modération des prix, c'est la modération des rémunérations et la bonne tenue du franc. Aussi ces deux éléments de notre politique resteront-ils l'objet de la vigilance du Gouvernement.

La modernisation de notre appareil de production constitue le troisième axe de la politique de Gouvernement.

L'agriculture a besoin d'être encore modernisée et développée. La loi d'orientation que le Gouvernement proposera à l'Assemblée nationale permettra — je le souhaite — de la rendre plus compétitive.

Dans le secteur industriel, certaines branches rencontrent de graves difficultés, notamment la sidérurgie et les industries de la construction et de la réparation navales. L'industrie textile commence à remonter la pente. Cela dit, de nombreuses entreprises françaises sont compétitives. Le Gouvernement souhaite leur donner la possibilité d'affronter la concurrence internationale en les aidant à reconstituer leurs fonds propres et à faire des investissements créateurs d'emplois.

Le Gouvernement continuera par ailleurs à aider les entreprises en difficulté dont certaines ont à faire face à une concurrence internationale abusive. C'est pourquoi, chaque fois que des situations anormales ont été avérées, il n'a pas hésité à intervenir vigoureusement auprès des instances de la Communauté économique européenne pour obtenir la mise en œuvre de mesures de surveillance et de sanctions.

C'est ainsi qu'à l'initiative de la France a été adopté le plan Davignon pour l'acier, qu'ont été instaurés les droits anti-dumping sur les roulements à bille japonais, qu'a été décidée la régulation des courants d'échanges au moment du renouvellement de l'accord multifibres.

Tout cela, nous l'avons fait parce que nous sommes partisans d'une croissance ordonnée des échanges, mais nous ne voulons pas que la France en revienne à un protectionnisme qui serait mortel aussi bien pour notre agriculture que pour notre industrie, et dangereux pour la progression de notre niveau de vie, le développement de notre activité économique et, plus encore, pour l'emploi.

Voilà pourquoi le Gouvernement, tout en veillant à ce que tous les cas d'importations « sauvages » soient sanctionnés, acceptera une croissance des échanges, étant entendu qu'il compte bien sur le dynamisme des entreprises françaises pour trouver sur les marchés extérieurs les débouchés dont notre économie a besoin. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Nous voulons aider les entreprises en difficulté, et nous le faisons déjà, à retrouver un équilibre économique et financier en dehors de tout artifice. Pour reprendre une expression qui a été popularisée, il n'y a pas en France uniquement des « canards boiteux », loin de là. Nombreuses sont les entreprises qui savent surmonter les difficultés qu'elles rencontrent. Mais il en est d'autres dont les conditions de gestion ont été telles qu'on voit mal comment elles pourraient faire face à la concurrence non pas seulement internationale, mais nationale.

Les mécanismes que nous avons mis en œuvre permettent de venir en aide à toutes les entreprises qui sont capables de redresser leur situation et de retrouver un rythme d'activité normal. Grâce au comité interministériel d'aménagement des structures industrielles, plus de 400 entreprises employant plus de 200 000 personnes ont pu être sauvées depuis 1974. Nous poursuivrons cet effort avec la même intensité.

Enfin, nous devons favoriser la création d'entreprises qui, elle-même, permet de créer des emplois. A cet égard, nous allons prendre trois mesures : l'institution d'un fonds national de garantie pour la création d'entreprises donnera aux jeunes entrepreneurs, les moyens de faire face aux risques auxquels ils sont confrontés ; la suppression pendant trois ans de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises nouvelles qui réinvestissent leurs bénéfices dans leurs installations ; la mise en place d'une agence nationale pour la création d'entreprises, qui aura pour but d'orienter les créateurs d'entreprises et de favoriser les initiatives individuelles.

M. Henri Emmanuelli. C'est de l'interventionnisme !

M. le Premier ministre. Nous répondons ainsi à ceux qui taxent la politique du Gouvernement de libéralisme rétrograde. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.*)

Pourquoi voulons-nous préserver l'équilibre de nos comptes extérieurs ? Pourquoi voulons-nous lutter contre l'inflation ? En dépit de toutes les difficultés, pourquoi voulons-nous moderniser notre appareil de production ? Pourquoi tous ces efforts si ce n'était pas pour développer l'emploi ?

Sur ce sujet, deux idées simples inspirent l'action du Gouvernement.

En premier lieu, le Gouvernement n'admet pas la thèse du chômage considéré comme un volant de sécurité. Je ne sais pas où cette idée a germé, mais certainement pas dans l'esprit du Gouvernement. Sinon, en septembre 1976, j'aurais appliqué en France une politique de déflation brutale. Je ne l'ai pas fait, précisément, parce que je n'adhère pas à cette thèse. Et, lorsque je considère l'évolution de notre économie depuis septembre 1976, je constate que nous n'avons pas connu, comme en d'autres temps, une baisse de la production industrielle de 15 p. 100, une chute de nos investissements de 7 p. 100 et une récession économique, c'est-à-dire une baisse en chiffres absolus du taux de croissance de notre économie. Au contraire, nous nous sommes efforcés de sauvegarder un taux de croissance compatible avec notre équilibre extérieur, et nous sommes actuellement le pays européen dont la croissance de l'activité économique est la plus élevée. Il s'agit là d'un fait qui n'est pas contestable.

Il existe deux sortes de politique de l'emploi. On peut mener une politique artificielle de plein emploi où, grâce au laxisme monétaire et budgétaire, aux facilités de crédit, aux subventions distribuées de toutes parts, on entend créer, par le développement des entreprises, des emplois précaires et fragiles, car il suffit que l'on ferme le ballon d'oxygène, en mettant un terme à tous ces avantages exceptionnels, pour que des entreprises s'effondrent. J'ai parcouru la France et, dans de nombreuses régions où des efforts de développement avaient été faits dans des conditions inflationnistes, j'ai pu constater que les difficultés que rencontrent actuellement beaucoup d'entreprises viennent du fait qu'elles ont compté sur des facilités qui leur ont été données, alors qu'on savait parfaitement qu'elles ne pourraient être maintenues ni à moyen ni à long terme.

Une telle politique artificielle de plein emploi, le Gouvernement ne la fera pas ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

Mais il est une autre politique de l'emploi, une politique qui suppose que toutes les conditions essentielles d'une croissance régulière soient réunies, qui suppose que nous consacrons un effort systématique sur les plans national et régional pour faciliter partout le développement de nos entreprises. Aider les investissements, les exportations et les jeunes chefs d'entreprise, voilà une politique qui non seulement permet de sauvegarder les emplois existants mais aussi d'en créer de nouveaux. Eh bien, c'est cette politique-là que le Gouvernement entend mener.

M. le président du groupe du rassemblement pour la République souhaite que le Gouvernement adopte un plan de six mois pour stopper la progression du nombre des demandeurs d'emploi et un plan de cinq ans pour l'emploi. Pour ma part, je n'ai jamais refusé d'examiner des propositions en ce sens.

Quant au plan de six mois pour stopper la progression du nombre des demandeurs d'emploi, vous l'avez voté au mois d'avril dernier en adoptant le second pacte national pour l'emploi que le Gouvernement vous a proposé. N'oublions pas

que, depuis l'an dernier, 8 milliards de francs ont été votés par l'Assemblée nationale et par le Sénat pour favoriser le premier emploi des jeunes et que, l'an dernier, 550 000 situations ont ainsi pu être réglées. Mais l'action ne doit pas être seulement à court terme pour permettre d'absorber l'afflux des jeunes sur le marché du travail. C'est pourquoi M. le ministre du travail et de la participation s'efforce de mettre en place les instruments et les moyens d'une politique à long terme.

Je tiens, par ailleurs, à préciser que nous n'entendons pas mener une politique de l'emploi par la réduction de la durée du travail. Il se peut que, sous des conditions à déterminer, pour des travaux pénibles, nous puissions, dans des secteurs limités, parvenir à une réduction de la durée du travail.

M. Hector Rolland. Même pas !

M. le Premier ministre. Mais considérer que la réduction de la durée du travail pourrait être une recette de portée générale et s'accompagner du maintien des rémunérations au niveau actuel serait suicidaire pour l'économie française. N'attendez pas du Gouvernement qu'il s'engage dans une telle voie.

En revanche, le Gouvernement est disposé à étudier toutes les propositions relatives au travail à temps partiel, à l'enseignement en alternance, à l'utilisation d'emplois d'utilité collective, à condition qu'il s'agisse de vrais emplois et non de poudre aux yeux pour donner pendant six mois l'impression à ceux qui sont à la recherche d'un emploi que leur situation est réglée. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République.)

Sauvegarder les emplois et en créer de nouveaux, voilà notre politique !

J'ajoute que nous devons reconsidérer le problème des travailleurs immigrés en France. Pendant de nombreuses années notre pays les a accueillis. Ils sont traités et continueront à être traités comme les travailleurs français. Cela est nécessaire pour la dignité de notre pays et les Français ne comprendraient pas qu'il en fût autrement.

Mais il est normal qu'à un moment où la situation de l'économie française se trouve modifiée, où les jeunes Français connaissent des problèmes d'emploi, nous soyons conduits à reconsidérer notre politique d'immigration.

M. Roger Chénou. Très bien !

M. le Premier ministre. Nous le ferons en respectant la dignité des travailleurs immigrés et sans leur infliger le traitement qu'ils ont parfois dû subir dans d'autres pays. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

Mesdames, messieurs, je ne voudrais pas terminer cette intervention sans répondre à la question que M. Chénou m'a posée au sujet du Liban.

Le Liban est dans une situation redoutable et tragique. Les affrontements meurtriers dont Beyrouth est le théâtre depuis quelques jours marquent bien quel niveau de détérioration a atteint la situation des habitants de la capitale libanaise et de sa région.

Le Gouvernement n'a jamais cessé de marquer sa sollicitude pour le Liban et vous vous souviendrez des missions qui ont été accomplies dans ce pays il y a presque un an pour que des solutions puissent être esquissées ou appliquées grâce à l'intervention discrète mais efficace de la France.

Nous avons accepté — et cela n'a pas été sans susciter des critiques — que des troupes françaises fassent partie de la force des Nations Unies dans ce pays.

La France, qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme aux combats, considère qu'une action doit être conduite en deux temps : il faut d'abord arrêter les combats ; ensuite, et aussitôt, il faut rechercher les conditions d'un dialogue entre les communautés chrétienne et musulmane en vue de parvenir à un accord national qui rétablisse l'unité et la sécurité et assure l'indépendance du Liban. Faute d'un tel accord, les déchirements actuels conduiront à la destruction du Liban.

Le Président de la République a donné instruction à notre ministre des affaires étrangères qui se trouve à New York, où la France assure actuellement la présidence du conseil de sécurité, d'engager des démarches pressantes pour dégager les conditions d'un cessez-le-feu.

De son côté, le Président de la République est intervenu personnellement dans le même sens auprès des différentes parties concernées, notamment auprès de la Syrie, et, à la demande du Président Sarkis, il a fait parvenir un message personnel

au Président de la République arabe syrienne, M. Hafez el Assad, pour que les affrontements qui ont lieu actuellement puissent prendre fin.

En tout cas, les Libanais et le gouvernement légitime du Liban, celui du président Sarkis, savent qu'ils peuvent compter sur l'entier concours et sur l'entier soutien de la France.

Nous avons trop d'affection et d'amitié pour les Libanais pour ne pas souhaiter, du fond du cœur, que ce pays retrouve, en même temps que la paix, l'unité et l'indépendance. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et sur divers bancs du rassemblement pour la République.)

M. François Mitterrand. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur le Premier ministre ?

M. le Premier ministre. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. François Mitterrand, avec l'autorisation de M. le Premier ministre.

M. François Mitterrand. Je vous remercie, monsieur le Premier ministre, de m'autoriser à vous interrompre.

Je n'ai pas voulu, dans mon exposé, mêler les tragiques événements du Liban au contexte d'un débat de censure, par nature antagoniste.

Je souhaite cependant que l'Assemblée soit unanime pour faire connaître son émotion, et éventuellement ses suggestions, afin que soient prises les initiatives qui pourraient encore servir au retour à la paix au Liban, tâche dont je mesure la difficulté, mais dont je ressens la nécessité.

Il convient d'agir, et d'agir vite, au niveau de l'Organisation des Nations Unies, puisqu'il y a intervention extérieure. De ce point de vue, toute initiative du Président de la République — et vous venez d'en annoncer une, monsieur le Premier ministre — sera la bienvenue.

Il est impossible de rester spectateur. Mais permettez-moi une remarque : je ne crois pas qu'il soit bien de circonscrire la solidarité de la France à ceux que l'un des orateurs précédents a appelés « nos frères chrétiens ». J'étais l'ami de Kamal Joublatt, musulman, qui a été assassiné pour avoir voulu assurer l'indépendance de son pays.

Ne parlons, mes chers collègues — c'est d'ailleurs ce qu'a fait M. le Premier ministre — que du peuple libanais. (Applaudissements sur les bancs des socialistes, de l'union pour la démocratie française et sur divers bancs du rassemblement pour la République.)

M. Claude Labbé. Me permettez-vous d'intervenir sur le même sujet, monsieur le Premier ministre ?

M. le Premier ministre. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. Labbé, avec l'autorisation de M. le Premier ministre.

M. Claude Labbé. Il n'est pas d'usage d'ouvrir une parenthèse dans un débat sur une motion de censure mais, compte tenu des circonstances — et vous l'avez d'ailleurs parfaitement admis, monsieur le Premier ministre — chacun comprendra que l'Assemblée s'inquiète du sort de nos frères du Liban.

Nous prenons acte de l'initiative qui sera prise par la France par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, président du conseil de sécurité à New York, initiative qui permettra peut-être de mettre fin à ce génocide insupportable que nous contempnons avec un sentiment douloureux d'impuissance, et qui connaît depuis quelques jours une recrudescence intolérable. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, de l'Union pour la démocratie française et sur quelques bancs des socialistes.)

M. le Premier ministre. Il est réconfortant de constater que la triste situation du Liban et un commun espoir dans le rétablissement de la paix dans ce pays par l'entente de tous ceux qui y vivent, a pu donner lieu à cette manifestation d'unité de l'Assemblée nationale.

Mesdames, messieurs les députés, j'ai exposé aussi simplement, aussi clairement que je croyais devoir le faire, la politique menée par le Gouvernement. J'assume M. Mitterrand que j'assume entièrement cette politique, conformément à la Constitution de la V^e République. Il peut être certain — qu'il me fasse l'honneur de me croire sur ce point — que s'il existait un quelconque désaccord entre le Président de la République et moi-même quant à la politique à mener, je n'assumerais pas une minute de plus la charge qui est la mienne.

A l'occasion de ce débat de censure, je demande à l'opposition de ne pas considérer les problèmes de la France d'un simple point de vue partisan, mais dans l'optique d'un effort national et solidaire pour que notre pays puisse affronter l'avenir.

Aux formations de la majorité, je rappellerai qu'il est toujours malaisé, dans des péripéties aussi difficiles que celle que nous traversons, de conduire et de soutenir une politique. Les présidents des groupes de la majorité ont souhaité que leurs relations avec le Gouvernement soient placées sous le signe de la conciliation et de la confiance. J'y ai toujours été prêt ; je le suis encore. Ils peuvent compter sur mon souci de maintenir l'unité de cette majorité, car je sais que ce maintien constitue l'aspiration profonde de tous les Français.

Pour ma part, je serai un interlocuteur loyal. Je demande aux formations de la majorité de comprendre que le Gouvernement et le Premier ministre doivent assumer leurs responsabilités. Mais, une fois les responsabilités prises, pourquoi la confiance ne se vivrait-elle pas, puisqu'il ne s'agit pour nous tous que de faire en sorte que la France puisse surmonter ses problèmes et affronter l'avenir ? (Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union pour la démocratie française. — Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République.)

Suspension et reprise de la séance.

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance suspendue à dix-sept heures cinquante-cinq, est reprise à dix-huit heures dix.)

M. le président. La séance est reprise.

La parole est à M. Crépeau.

M. Michel Crépeau. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, je suis de ceux qui souhaitent qu'un débat loyal et utile puisse s'instaurer dans le cadre du Parlement.

J'ai déjà eu l'occasion, lors de précédentes interventions, d'exprimer mes craintes à cet égard et ce qui se passe à l'ouverture de la présente session ne peut qu'accroître mon inquiétude.

En effet, dans le formalisme de nos débats et l'in vraisemblable bousculade qui préside à nos travaux législatifs et au contrôle budgétaire, apparaissent maints signes inquiétants du déclin de notre démocratie.

Comment, mes chers collègues, un rapporteur désigné une demi-heure avant l'exposé de son rapport devant la commission des lois peut-il examiner et critiquer sérieusement un projet qui porte gravement atteinte aux libertés publiques ? Comment la commission des finances de cette assemblée, au moment même où nous siégeons, peut-elle examiner, en un après-midi, cinq ou six fascicules budgétaires ? N'est-ce pas, de la part du Gouvernement, volonté systématique d'abaïsser le Parlement et, de la part de la technocratie triomphante, mépris total pour les élus du peuple ?

Au nom du mouvement des radicaux de gauche, j'ai écrit lundi à M. le président de l'Assemblée nationale pour lui demander de porter remède d'urgence à cette situation détestable. Et c'est à vous aussi, monsieur le Premier ministre, que je pose aujourd'hui la question. N'est-il pas grand temps d'y répondre ?

Les débats escamotés et de pure forme sont devenus la règle dans cette maison. Ce n'est plus tolérable.

Alors qu'une profonde angoisse se manifeste partout en France face à l'augmentation catastrophique du chômage, face aux faillites qui se multiplient, face aux prix qui augmentent et aux inégalités qui s'accroissent, le Parlement n'aurait-il pas dû être convoqué au cours de cet été en session extraordinaire et, à tout le moins, le Gouvernement n'aurait-il pas dû prendre lui-même l'initiative d'un grand débat sur les problèmes économiques et sociaux à l'ouverture même de la session ? C'est votre carence qui nous a contraints à déposer une motion de censure afin que, précisément, ce débat ait lieu. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. le Premier ministre. Monsieur Crépeau, puis-je vous interrompre ?

M. Michel Crépeau. Je vous en prie, monsieur le Premier ministre.

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le Premier ministre. Ne croyez pas que le Gouvernement fasse preuve d'une volonté systématique de priver l'Assemblée de son droit de discussion et de contrôle.

M. Michel Crépeau. Monsieur le Premier ministre, je ne fais que constater les conditions dans lesquelles se déroulent nos travaux.

M. le Premier ministre. Le débat budgétaire commencera le 10 octobre. Le budget n'est-il pas l'acte essentiel de la politique économique et financière du Gouvernement ? C'est précisément à cette occasion que le plus large débat peut avoir lieu.

En revanche, on peut s'interroger sur l'opportunité d'une motion de censure.

M. Michel Crépeau. Le débat budgétaire, parlons-en !

Monsieur le Premier ministre, je suis membre de la commission des finances. Eh bien ! en un après-midi, nous devons examiner six fascicules budgétaires que nous n'avons pas eu le temps de lire et sans que les rapports nous aient été remis. Ce n'est pas du travail sérieux, c'est même scandaleux !

Tous les groupes de l'Assemblée et le Gouvernement devraient être d'accord pour que nous essayions ensemble et porter remède à cette situation, sinon le débat budgétaire continuera de se dérouler, souvent jusqu'à trois heures du matin, dans les conditions que l'on sait. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

J'en reviens à la motion de censure.

Certes, monsieur le Premier ministre, il serait profondément injuste de vous tenir pour le seul responsable des malheurs de la France. Ce n'est d'ailleurs pas tellement sur la constatation du mal, ni même sur ses origines, que nous pourrions sérieusement diverger, c'est sur les remèdes.

En fait la société française est un peu comme ces malades qui souffrent à la fois de l'artériosclérose et du cancer.

L'artériosclérose est provoquée par le vieillissement certes, mais aussi par des habitudes de vie malsaine qui ont été et sont encore les nôtres : gaspillage des richesses de tous pour le profit de quelques-uns ; excès et surtout mauvaise orientation du crédit ; inégalités et déséquilibres en tout genre et à tous les niveaux ; vie trop sédentaire — j'entends par là vie insuffisamment ouverte sur les réalités du monde extérieur. C'est en définitive, tout cela à la fois qui nous a conduits à un excès de tension, de tension inflationniste dont vous avez parfaitement raison, à mon sens, de dire qu'elle conduirait à l'infarctus si nous n'y prenions garde.

Et, il est évident que sur cet organisme sclérosé et miné par la fièvre inflationniste vient se greffer, comme pour enlever à notre malade les forces qui lui restent, le développement anarchique de ces cellules malignes que sont les sociétés multinationales en tout genre par lesquelles l'Amérique colonise le monde entier, l'Europe et, en particulier, la France.

Mais, monsieur le Premier ministre, le bon médecin n'est pas celui qui connaît la maladie, c'est celui qui connaît le malade et qui connaît aussi les moyens de porter remède aux maux dont il souffre. Or tout se passe comme si vous refusiez de voir votre malade tel qu'il est et comme si, décidé à soigner le mal par le mal, vous vous attachiez à soigner les excès du système libéral par un libéralisme plus grand encore.

Libérer les prix en période d'inflation, voilà une médecine qui ne manque pas de singularité ni d'audace !

Freiner les équipements collectifs, les travaux publics, par exemple, voilà un moyen bien curieux pour réduire le chômage et pour réorienter la croissance !

Allourdir l'imposition des salariés et refuser de toucher aux superbénéfices des banques, voilà une étrange manière de réduire les inégalités !

N'est-ce pas M. Chirac lui-même — et c'est tout dire — qui vient de déclarer que votre politique est la politique la plus « à droite » que la France ait connue, même sous la V^e République. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Plus que jamais c'est, au contraire, une politique plus volontariste, plus sélective qui s'impose, car il n'est pas vrai que la croissance ou les investissements s'orientent spontanément vers ce qui est le plus utile à la nation.

La règle naturelle veut au contraire que l'investissement spontané des entreprises s'oriente vers la recherche du profit immédiat maximum. Il est donc indispensable qu'une volonté planificatrice impose la prise en compte des nécessités de l'intérêt général et de l'intérêt national dont les pouvoirs publics ont la charge.

Fondamentalement, monsieur le Premier ministre, vous avancez la nécessité du profit et vous feignez d'ignorer la dimension de l'homme. Or, c'est au contraire elle qu'il convient désormais d'affirmer, face à la nécessité du profit, et à condition encore que celui-ci soit légitime et équitablement réparti.

Vous prétendez justifier votre libéralisme « rétro » par la nécessité pour l'économie française de faire face à la concurrence extérieure. Que cette nécessité existe, qu'elle soit même fondamentale, nul ne le conteste. Mais croyez-vous sérieusement qu'à part quelques rares exceptions les entreprises françaises soient

en mesure de lutter seules et efficacement contre les grandes structures américaines et contre celles qui se mettent en place dans tout l'Extrême-Orient, sans l'encadrement d'un plan qui détermine clairement les objectifs d'une stratégie et assure les moyens qui permettraient de les atteindre ?

Comment ne pas s'étonner, mesdames, messieurs, que le Gouvernement n'ait pas su profiter de sa victoire inespérée et inattendue du mois de mars pour mettre en œuvre les réformes hardies et courageuses qui s'imposent à tous les niveaux de la société française ?

Comment ne pas percevoir le formidable décalage qu'il y a entre les intentions de réformes affirmées et la politique tristement conservatrice et rétrograde qui nous est proposée ?

Comment se fait-il, monsieur le Premier ministre, que vous vous contentiez de colmater les brèches au coup par coup, comme vous le pouvez ou, plutôt comme vous ne le pouvez pas ?

Car s'il est vrai qu'il est des données objectives qui s'imposent et s'imposent à tout gouvernement de la France quel qu'il soit — si du moins il entend jouer son rôle dans la perspective d'un maintien du niveau de vie le plus élevé possible et des libertés les plus larges possibles — et s'il est vrai que des conditions nous sont dictées aussi bien par la nouvelle répartition des forces économiques dans le monde que par l'évolution des techniques et de la démographie, le redressement de la situation exige tout autre chose qu'une simple volonté gestionnaire marquée à la fois par un acharnement têtu et une volonté passiviste.

Il est vrai, monsieur le Premier ministre, que l'essor inéluctable des industries du tiers monde implique que nous nous installions dans les créneaux de forte innovation et de technologie avancée. Mais où est dans votre budget l'effort sans précédent qui s'impose dans le domaine de la recherche scientifique et technique ?

N'est-il pas temps d'appuyer l'effort de l'Etat par la création d'une banque de l'innovation qui serait chargée d'acquiescer et de financer les brevets mis à la disposition des industriels, petits et grands, à une époque où la matière grise va devenir la matière première nécessaire à nos exportations et au développement de nos entreprises ?

N'est-il pas temps de dépasser une politique strictement défensive pour entreprendre une politique offensive consistant à réorienter l'épargne et l'investissement, à stimuler la création d'entreprises nouvelles et surtout à faire obligation aux banques d'affecter une part de leurs liquidités à la création de ces entreprises nouvelles, car ce qu'il y a de paradoxal dans notre situation c'est qu'alors que tout le monde s'appauvrit, les banques, elles, s'enrichissent démesurément, toutes les banques, y compris les banques d'Etat ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Devez-vous vraiment, monsieur le Premier ministre, considérer le processus de concentration comme inéluctable au mépris des petites et moyennes entreprises et des droits des travailleurs ? Ce processus de concentration ne devrait-il pas être strictement contrôlé ? Pourquoi n'avez-vous pas mis en œuvre une législation antitrust telle que celle qui existe même aux Etats-Unis ? Les frères Willot que, naguère, vous poursuiviez en correctionnelle, sont-ils donc les instruments privilégiés de votre politique de restructuration industrielle ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Là où l'initiative privée est insuffisante, l'initiative publique ne doit-elle pas la remplacer ? Mais une majorité fondée sur le conservatisme, sur la peur et sur les privilèges a-t-elle assez d'audience pour demander aux Français les sacrifices dont on leur parle, quand les inégalités s'étaient, quand la fraude fiscale sévit, quand les fructueux placements à l'étranger se multiplient ? Avez-vous assez d'audience pour mettre en œuvre une politique qui ne soit pas seulement une politique de gestionnaire, une politique qui soit enfin assise sur un grand dessein susceptible de mobiliser les énergies, les enthousiasmes et l'espérance ?

Vous prétendez, monsieur le Premier ministre, conduire à la fois une politique de défense de l'emploi et une politique qui tend à dégager le profit maximum pour les grandes entreprises afin, dites-vous, de favoriser l'investissement et de développer la compétitivité. N'est-ce pas là une contradiction fondamentale car qui peut douter que, dans la plupart des cas, l'effort d'investissement des industriels ne trouve précisément sa justification apparente dans la nécessité purement économique de diminuer le poids du coût salarial dans les prix de revient ? Généralement, l'investissement consiste à acheter des machines et ce afin de diminuer la masse salariale. Un choix s'impose donc entre la politique qui tend à développer l'investissement dans les grandes entreprises et celle qui prétend défendre l'emploi.

Mais l'esprit même de votre système économique, que nous condamnons, est de considérer que le travail est une marchandise comme les autres, parmi les autres, et que, par conséquent, moins on en dépense et mieux cela vaut pour la rentabilité du système. C'est pour cette raison que le système libéral porte le chômage en lui. Et nous savons parfaitement que, d'ici à 1985, le nombre des demandes d'emploi va augmenter inéluctablement si nous continuons à raisonner dans le cadre de pensée qui est le vôtre, celui du système libéral.

Il faudrait aussi calculer le coût social, humain, politique que cela représente et bien comprendre qu'à force de vouloir rentabiliser certaines structures on finit par les bloquer, au risque de tout faire exploser un jour.

Notre conception est fondamentalement différente. Pour nous, le travail n'est pas une marchandise ; il est un droit pour chaque homme et pour chaque femme ; il est la condition de leur liberté et de leur dignité.

Votre politique consiste à assister des chômeurs parce que, paraît-il, cela est moins coûteux que de faire travailler les Français et les Français selon des horaires moindres et dans des conditions meilleures.

Notez qu'au point où nous en sommes, nous ne savons pas encore qui supportera le coût de cette politique d'assistance. Je vous donne rendez-vous pour le mois de janvier, à propos de l'UNEDIC. Qui paiera le déficit ? Le patronat ou le contribuable ? Si c'est le contribuable, nous savons parfaitement que, compte tenu de la répartition de la charge fiscale, ce sont, en définitive, les salariés qui paieront le chômage des salariés pour le plus grand profit des entreprises multinationales.

Je ne crois donc pas que cette politique soit efficace ; mais j'estime qu'elle est profondément immorale, ce qui la rend insupportable et tout à fait inacceptable.

J'entends bien que vous allez me répondre — vous m'avez d'ailleurs déjà répondu d'avance — qu'une réduction de la durée du travail destinée à assurer à chaque individu un minimum de temps de travail et le droit à l'emploi paraît difficilement compatible avec le maintien du niveau de vie et avec la compétitivité indispensable de nos entreprises. Mais cela implique, en effet, qu'à côté d'une nouvelle orientation de l'offre, on s'efforce de stimuler une nouvelle orientation de la demande afin de supprimer les formidables gaspillages qui caractérisent la société de consommation. Car il est dans ce domaine des évidences que les faits nous contraignent à accepter : le monde de demain ne sera jamais plus ce qu'il était hier ; nous nous orientons vers des taux de croissance infiniment plus réduits ; l'éveil des industries de main-d'œuvre du tiers monde est inéluctable. Il faudra donc apprendre à vivre autrement. Cela veut dire non pas que nous devons vivre plus mal, mais qu'il faudra, au contraire, apprendre à vivre mieux, de manière que chacun soit assuré de recevoir l'essentiel, non seulement par la consommation privée mais aussi par la consommation collective.

C'est pourquoi la crise dont souffre notre société n'est pas seulement une crise économique traditionnelle, mais avant tout une crise politique, une crise culturelle et aussi une crise morale.

Non seulement la société d'abondance que nous avons connue depuis vingt ans a montré ses limites par les désordres qu'elle entraîne dans tous les domaines — celui de l'urbanisation, celui du gaspillage, celui de la pollution ; mais, en outre, cette société a désormais atteint et pour longtemps les termes de son développement.

Les problèmes du monde de demain ne se poseront pas en termes de profit ; il faudra les poser en termes de sagesse si nous ne voulons pas que d'autres les posent en termes de guerre ou de révolution.

L'effort d'éducation, l'effort d'information, l'effort de participation et l'exercice collectif de la responsabilité que mes amis appellent l'autogestion s'imposent plus que jamais, pour définir un nouvel art de vivre.

Nulle part, monsieur le Premier ministre, dans votre politique, dans votre budget ou dans vos actes, nous ne trouvons fût-ce l'amorce d'une telle démarche.

Croyez-vous donc que vous puissiez avoir raison, seul contre tous, que vous ayez seul conscience des nécessités du temps et des besoins des Français ?

Croyez-vous qu'il vous soit longtemps possible d'ignorer la moitié des Français et de ne pas entendre les avertissements qui vous sont partout donnés ?

Croyez-vous que ce soit vers le comité des forges ou vers les conseils d'administration des banques et ceux des sociétés multinationales qu'il faille chercher le véritable horizon pour la France de demain ?

Vous avez miraculeusement gagné les élections ou, plus exactement, on nous les a fait perdre.

M. Joseph-Henri Maujouan du Gasset. Qui ça, on ?

M. Michel Crépeau. Mais cela ne change rien aux réalités humaines et sociales du monde actuel. Ces réalités exigent une tout autre politique que celle politique de droite qui est la vôtre comme elle a été celle de tous vos prédécesseurs depuis vingt ans.

Il n'est pas vrai qu'il y ait un bon Président de la République ouvert aux réformes et au dialogue et un mauvais Premier ministre tétu et rétrograde.

M. le Premier ministre. Merci ! (Sourires.)

M. Michel Crépeau. Il y a une seule et même politique, celle du conservatisme attardé qui n'a ni l'imagination, ni le véritable courage qui est celui de la vérité. Faudra-t-il attendre les semaines et les mois qui précéderont la prochaine élection présidentielle pour s'apercevoir qu'une autre politique est possible ?

Peut-être aurons-nous alors de nouveaux discours, des programmes de Provins, des programmes de Blois...!

M. Pierre Mauger. Un programme commun !

M. Michel Crépeau. Peut-être changera-t-on alors le Premier ministre. En tout cas, on nous promettra monts et merveilles. Le giscardisme nous a habitués à ces contradictions et à ces incertitudes. Peut-être une fois encore l'artifice sera-t-il payant sur le plan électoral ; mais il ne le sera certainement pas pour la France.

C'est parce que nous nous efforçons de voir les choses en face, de parler au nom de l'intérêt général pour aujourd'hui et pour demain, qu'en notre âme et conscience nous voterons la censure, et que nous continuerons avec confiance la lutte pour que ce soit la gauche qui l'emporte. Mais, pour elle aussi, l'heure a sonné de cesser des querelles inutiles et fratricides, d'abandonner le confort du passé et des idées reçues, d'imaginer une société plus généreuse et plus humaine, mais qui soit aussi une société du possible dans le monde tel qu'il est.

Les grandes mutations sociales ne sont jamais faciles. Pour les sociétés comme pour les hommes, le progrès a toujours pour prix l'effort et le courage. Si pour les hommes et les femmes de notre génération la politique a encore un sens, c'est bien dans celui-là qu'il faut aller. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. le président. La parole est à M. Colombier.

M. Henri Colombier. Monsieur le Premier ministre, nous vous avons écouté avec attention et, à travers le pays, nombreux sont ceux qui vous auront entendu.

De-ci, de-là, des murmures s'élèvent, des mises en garde sont prononcées sur la santé de notre pays ; les Français apprendront avec stupeur demain qu'ils sont malades ; des critiques apparaissent.

Et voici que certains osent, sans complexe, sans honte ni scrupule, dire qu'ils vous soutiennent. Comme vers d'autres montent vers eux les rumeurs des incertitudes et des inquiétudes ; aussi bien que d'autres ils comprennent l'angoisse quotidienne de leurs concitoyens privés d'emploi, de la jeunesse qui s'interroge sur son avenir, et ils sont, dans leurs circonscriptions, assaillis par les doléances de tous ceux qui trouvent et trouveront toujours que quelque chose ne va pas. Mais, avec vous, ils veulent regarder la France telle qu'elle est et, plutôt que de censurer votre action sans pouvoir proposer une solution politique crédible de remplacement, ils veulent poursuivre et prolonger la campagne d'explication que vous menez à travers le pays depuis plusieurs mois : ils souhaitent tout simplement, sans démagogie ni facilité, dire la vérité.

La situation apparaît aujourd'hui clairement aux yeux des Français. Après avoir depuis trente ans relevé le défi de la reconstruction, celui de la croissance industrielle, celui de l'adaptation de ses structures économiques et politiques, la France doit maintenant, et très rapidement, relever le défi mondial. Elle entre avec ses moyens propres dans un marché mondial en pleine intégration et doit faire face à la double concurrence des pays nouveaux qui s'industrialisent et des pays industrialisés dominants qui ont depuis longtemps adopté une stratégie commerciale internationale. Telle est la situation et personne n'y changera rien. Il n'y a pas d'autre choix pour la France que l'adaptation offensive au marché mondial.

Deux objectifs sont dès lors prioritaires : l'emploi et l'indépendance.

En matière d'emploi, il ne suffit pas de se référer indéfiniment à des expériences passées. Les théories qu'on peut en tirer, comme tous les discours économiques et philosophiques, ne sont que le reflet d'un moment de l'histoire. Si pendant cinquante ans l'emploi a pu être lié à la croissance de la consommation intérieure, il dépend aujourd'hui de notre capacité à

conquérir les marchés extérieurs à la fois parce que l'émergence des pays du tiers monde ouvre un champ considérable à cette nouvelle révolution industrielle et parce que nous devons tout simplement payer nos matières premières importées.

La double voie que le Gouvernement a choisie — la concurrence pour augmenter la compétitivité et la rigueur dans la lutte contre l'inflation — représente à nos yeux la meilleure chance d'une bonne adaptation de notre économie à moyen et à long terme.

Toute limitation de la concurrence maintiendrait en l'état des installations vétustes et figerait l'emploi dans des secteurs en déclin. Toute relance qui serait financée par le déficit budgétaire serait contraire à notre priorité de la stabilisation du marché monétaire et de la défense du franc ; elle nécessiterait des importations que nous ne pourrions plus assumer. Notre problème n'est pas de maintenir les emplois qui existent, mais d'en créer de nouveaux adaptés aux besoins de l'économie mondiale.

Le deuxième objectif est celui de l'indépendance.

Deux phénomènes peuvent la menacer : le pouvoir économique des pays surdéveloppés et les contraintes imposées par les pays producteurs de matières premières.

Dans une période de crise, le protectionnisme est une tentation permanente. Chacun croit se sauver en se crispant sur des situations acquises et, pourtant, nous devrions savoir que l'enchaînement protectionniste consécutif à la crise des années 30 a entraîné une baisse de 30 p. 100 du commerce mondial entre 1929 et 1937, une diminution des échanges et donc de la croissance. C'est une illusion de croire que l'on peut fermer ses frontières. L'isolement, c'est l'effacement diplomatique et la stagnation du niveau de vie par le repli sur soi.

Sortir du cadre de la concurrence mondiale, c'est se condamner à ne plus jouer aucun rôle et à dépendre de la décision des autres. La véritable indépendance n'appartient qu'aux peuples forts économiquement et elle se trouvera renforcée par la coopération internationale comme celle que nous promet l'Europe.

La France doit s'adapter au monde puisque le monde ne s'adaptera pas à elle.

Pour atteindre cet objectif, deux moyens apparaissent : modifier le tissu industriel et obtenir le consensus social.

Notre chance consiste en la diversification de nos entreprises. Nous ne créons vraisemblablement plus beaucoup d'emplois dans les industries lourdes. Par contre, les petites et moyennes entreprises ou industries offrent toutes les possibilités.

Grâce à votre action, nous sortons de l'économie administrative qui, souvent contraignante et taillonne, gênait l'initiative des plus dynamiques des chefs d'entreprise.

Vous avez encore une révolution à faire, monsieur le Premier ministre, pour modifier les structures du système bancaire qui, au lieu de s'attacher aux résultats obtenus dans le passé, devrait s'engager en prenant ses propres responsabilités à soutenir les entreprises porteuses d'avenir.

Privilégier le marché extérieur, c'est aussi donner aux chefs d'entreprise le moyen de choisir les créneaux de spécialisation et de concentrer leurs productions sur les secteurs bénéficiant de l'expansion prévisible. Les producteurs ont besoin, à cet égard, d'informations et les pouvoirs publics doivent les leur donner.

Enfin, nous savons que le Japon et l'Allemagne, par exemple, disposent d'un avantage absolu sur la France : le rôle primordial qu'y jouent les sociétés de commerce international.

Toutes les entreprises ne peuvent pas avoir leurs propres réseaux : pour les lier au marché mondial, il faut implanter dans tous les pays, et d'abord, sans doute, dans ceux du tiers monde, ces sociétés de commerce. Il serait intéressant de connaître les projets du Gouvernement à ce sujet.

Je voudrais dire aussi un mot du consensus social dont on parle beaucoup. Qu'on ne vienne pas prétendre que les problèmes sociaux sont étrangers à nos préoccupations. Nous savons simplement que pour mieux répartir la richesse il faut d'abord l'augmenter.

Les Français appuieront d'autant mieux votre politique qu'ils se sentiront directement concernés et qu'ils pourront y participer au niveau de leur environnement immédiat, dans la ville où ils habitent, dans la région où ils résident.

Les concours financiers qu'apporte l'Etat et qu'il apportera encore plus directement à diverses entreprises par le fonds d'adaptation industrielle, le « suivi » des engagements qu'auront pris vis-à-vis de lui les industriels pourraient faire l'objet d'un contrôle décentralisé au niveau des régions qui disposent d'organismes adéquats comme les sociétés de développement régional ou qui pourraient se doter de nouveaux organismes.

La planification est nationale. Mais le souffle de liberté, de responsabilité, d'initiative que vous voulez faire passer sur toutes les affaires du pays serait d'autant plus puissant si, localement, on pouvait en sentir et surtout en contrôler les effets.

Quand un gouvernement est engagé dans une œuvre de salut public, on ne le censure pas, on se mobilise autour de lui.

Le débat n'est pas de savoir si on est de droite ou de gauche. Il est de savoir si l'on est tourné vers le passé ou si l'on regarde l'avenir.

C'est pourquoi nous ne nous contentons pas de soutenir votre action. Nous voulons, de plus, l'animer en apportant des propositions précises et en souhaitant continuer à travailler avec vous à la construction d'une France propre et moderne. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. Porcu.

M. Antoine Porcu. Monsieur le Premier ministre, la politique mise en œuvre par le Gouvernement a de graves conséquences pour l'économie de notre pays. Elle conduit la France au déclin, la plaçant à la remorque de l'étranger et, notamment, de la République fédérale allemande.

Cette politique continue, en l'aggravant, celle qui était mise en œuvre par vos prédécesseurs, messieurs du Gouvernement, y compris au temps où M. Giscard d'Estaing était ministre de l'économie et des finances.

La crise qui frappe la France de plein fouet, comme elle frappe l'ensemble des pays capitalistes, n'a nullement son origine dans l'augmentation des prix du pétrole puisqu'elle est largement antérieure à cette augmentation. Elle s'est aggravée alors même que les prix du pétrole cessaient d'augmenter et que, depuis un an, le prix des matières premières en général a même eu tendance à baisser.

En vérité, la maladie est d'abord à l'intérieur de chacun des pays capitalistes où la course au profit et à l'accumulation des capitaux a conduit à des gâchis, à des déséquilibres, à des blocages qui tiennent au fonctionnement du système de domination du grand capital.

Pour résoudre cette crise, il faut à notre pays des réformes touchant aux structures mêmes de notre société et s'en prenant réellement à la domination de classe de la grande bourgeoisie.

C'était le sens même des propositions que le parti communiste français avait formulées en leur temps pour aboutir à une bonne actualisation du programme commun.

Comme chacun le sait, nos partenaires ont refusé de s'engager dans cette voie. C'est ce qui a permis à la coalition RPR - PR - centristes - réformateurs de se maintenir de justesse au pouvoir.

Vous voulez aller vite parce que votre marge de manœuvre est étroite ; vous poussez les feux de ce que vous appelez la restructuration et qui conduit en fait au démantèlement industriel.

Il est un demain, monsieur le Premier ministre, où votre politique, comme celle de vos prédécesseurs, est particulièrement révélatrice de sa malfaisance, je veux parler de la sidérurgie.

Il est beaucoup question de cette industrie en ce moment, et nous y reviendrons le lundi 9 octobre.

J'ai commencé cette intervention en affirmant que votre politique conduisait la France au déclin. Permettez-moi de fournir quelques éléments qui l'attestent avec clarté.

Vous avez, messieurs, avec les pères de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, vanté les mérites de la politique d'intégration européenne. Eh bien ! faisons le bilan de cette politique.

Que montre l'étude de l'évolution de nos échanges d'acier avec les autres pays de la Communauté économique européenne de 1968 à 1977 ?

La mise en place de la CECA, en mars 1953, a-t-elle équilibré ou déséquilibré nos échanges d'acier avec nos partenaires ?

En 1952, la France a acheté à ses futurs partenaires de la CECA 24 000 tonnes d'acier et leur en a vendu 486 000 tonnes ; soit un solde bénéficiaire de 462 000 tonnes.

En 1957, après trois ans de fonctionnement de la CECA — à six — le solde de nos échanges d'acier est encore positif, quoique déjà en diminution. Mais déjà un déficit, qui ne fera que s'accroître, apparaît vis-à-vis de la Belgique et du Luxembourg.

En 1960, après plus de six ans de fonctionnement de la CECA, le volume des échanges s'est encore accru. La France a vendu 2 375 000 tonnes, mais en a acheté 2 912 000 tonnes, soit un déficit de 537 000 tonnes.

C'est la première fois depuis 1946 que le commerce extérieur de la France avec ces cinq pays est déficitaire. Jamais plus il ne reviendra bénéficiaire.

Vive l'Europe, monsieur le Premier ministre !

En effet, après 1960, le déficit de nos échanges s'accroît rapidement avec nos cinq partenaires. En 1964, il atteint déjà plus d'un million de tonnes.

En 1969, il franchit le cap des deux millions de tonnes, en-deçà duquel il ne descendra plus, sauf en 1975 où il ne représente, si l'on peut dire, que 1 820 000 tonnes. Le maximum a été atteint en 1971 : 3 518 000 tonnes.

Il n'est pas possible d'accuser la mauvaise conjoncture, car si l'on prend l'année 1974, année où la production française d'acier a atteint 27 200 000 tonnes, record historique, le total des exportations françaises de produits sidérurgiques — acier plus fonte — s'est élevé à 8 955 000 tonnes contre 7 696 000 tonnes d'importations.

Enfin, nous avons un solde bénéficiaire de 1 259 000 tonnes. Mais, il convient de le noter, avec tous les pays. Car s'agissant des pays de la CEE, le solde des échanges était, lui, déficitaire de 2 700 000 tonnes.

Revive l'Europe, monsieur le Premier ministre !

Depuis dix ans, le déficit des échanges extérieurs d'acier de la France vis-à-vis de la RFA, de la Belgique et du Luxembourg s'est singulièrement accru.

En 1968, il dépassait à peine deux millions de tonnes. En 1977, il a atteint 3 475 000 tonnes.

Pour apprécier l'importance de ce déficit avec ces trois pays, il convient de préciser qu'en 1968 il représentait 10,09 p. 100 de la production française d'acier brut et en 1977, 15,73 p. 100.

Il faut également noter en ce qui concerne notre commerce avec la RFA que notre déficit est important en produits longs : 237 353 tonnes.

Et vous ne cessez de répéter que la production française de produits longs, qui se situe en Lorraine notamment, est trop abondante, et vous vouez à la destruction une grande partie de l'appareil de production.

Ces chiffres, monsieur le Premier ministre, illustrent parfaitement votre politique d'abandon national, politique qui est en parfaite contradiction avec ce que vous déclarez tout à l'heure, à savoir que le déséquilibre du commerce extérieur pèse sur notre indépendance. Que pensez-vous de ce déséquilibre avec l'Allemagne fédérale, le Luxembourg et la Belgique ? Qu'allez-vous faire pour le faire cesser et rétablir l'équilibre en faveur de notre pays ? Sous couvert de prendre en compte de nouvelles réalités internationales, vous acceptez la logique des sociétés multinationales qui, pour développer leurs profits, n'hésitent pas à mettre en pièces la base industrielle de notre pays.

Tout autre est notre conception des relations internationales aujourd'hui. La coopération ne peut se développer au profit de l'intérêt mutuel qu'en s'appuyant sur une base industrielle et technologique nationale solide.

C'est de votre politique que souffrent cruellement les régions hier prospères, comme le Nord et la Lorraine.

En Lorraine, la France dispose d'abondantes ressources naturelles. Et M. le ministre de l'industrie ose déclarer que la France est dépourvue de ressources naturelles !

Pour vous, les quelque quatre milliards de tonnes de minerai de fer du bassin lorrain n'existeraient donc plus. Comme n'existeraient plus les immenses réserves de l'Ouest de la France qui restent inexploitées.

Vous n'avez pas été capables ou, mieux, vous n'avez pas voulu que soit respecté l'article 3 du traité de la CECA qui stipule dans son paragraphe D : « Veiller au maintien de conditions incitant les entreprises à développer et à améliorer leur potentiel de production et à promouvoir une politique d'exploitation rationnelle des ressources naturelles évitant leur épuisement inconsidéré. »

C'est avec votre bénédiction que le patronat sidérurgique de France a entrepris la liquidation du bassin ferrifère lorrain au profit des minerais étrangers, parce que les capitalistes y trouvent leur compte.

La Lorraine se transforme peu à peu en cimetières d'usines.

En huit ans, 20 000 emplois ont été supprimés dans la seule industrie sidérurgique.

M. le préfet de la région lorraine, que vous ne pouvez accuser de parti pris, déclarait lorsqu'il présentait son rapport à la récente réunion du conseil régional : « Alors qu'en 1976, l'activité économique de la Lorraine s'était bien comportée... » — M. le préfet fait preuve d'optimisme — « en 1977, l'ac-

tivité économique s'est soldée par une croissance zéro. Ce sont presque 12 000 emplois qui ont disparu en 1977 par rapport à 1976, autant que l'année 1976 par rapport à 1975. »

Pour compléter ce tableau, les services préfectoraux nous disent que le nombre des demandeurs d'emploi a atteint le chiffre de 45 653 en acut contre 40 594 en janvier. Ce sont tous les secteurs d'activité de Lorraine qui sont frappés.

Les petites et moyennes entreprises, dont on vante tant le développement nécessaire à cette tribune, qui dépendaient pour l'essentiel de la sidérurgie, sont acculées à la faillite, au dépôt de bilan. Et nous ne sommes pas au bout de nos peines !

Votre nouveau plan acier s'inscrit dans les perspectives du plan Davignon élaboré à l'étranger et approuvé par votre gouvernement. Que dis-je approuvé ! Vous avez déclaré tout à l'heure, monsieur le Premier ministre, que le plan Davignon avait été élaboré à l'initiative de la France. Un plan qui prévoit la disparition de 140 000 emplois dans la sidérurgie européenne et près de 20 000 en France, un plan qui prévoit une réduction de 25 p. 100 de notre capacité de production d'acier, c'est-à-dire l'équivalent de toute la sidérurgie lorraine ! Belle « initiative » que celle qui a conduit M. le vicomte Davignon à élaborer ce plan !

Le pays connaît l'immense scandale de l'aciérie de Neuves-Maisons dont le patronat a décidé de stopper la construction alors qu'elle est terminée à près de 90 p. 100.

Mais Neuves-Maisons n'est pas un cas isolé. Ce qui se passe dans le pays haut-lorrain est particulièrement tragique. Dans l'arrondissement de Briey, une des places fortes de la sidérurgie française, implantée directement sur les mines de fer, le minerai est extrait sous nos pieds et va directement dans les hauts fourneaux. Et pourtant ceux-ci ferment les uns après les autres. Dans cette région, à quelques dizaines de kilomètres des charbonnages, cette industrie se meurt.

Pour le seul bassin de Longwy-Villerupt, plus de 6 000 emplois ont été supprimés au cours de ces sept dernières années, 850 seulement sont venus les remplacer.

Les travailleurs et toute la population de ce bassin qui se reconnaissent dans les propositions que formule le parti communiste français refusent vos choix.

Ils exigent que soit maintenue et développée l'industrie minière et sidérurgique. Pour cela, ils exigent qu'une aciérie à oxygène, qu'ils n'opposent pas à celle qu'il convient de terminer à Neuves-Maisons, soit construite à Longwy.

Ils exigent qu'une batterie de fours à coke soit installée à Longwy, que soit mis fin au démantèlement de l'usine de Longwy appartenant à la société Châtillon-Neuves-Maisons. Ils exigent qu'un nouveau haut-fourneau soit construit dans ce bassin.

Ils exigent que soit construit un four électrique à Villerupt afin que soient maintenues les activités du train-rail, un des plus modernes d'Europe, qui risque de fermer ses portes lorsque la société luxembourgeoise Arbed aura mis un terme à l'activité de son usine d'Athus-Rodange située au grand-duché de Luxembourg et qui fournit actuellement les brames à la société de laminiers de Villerupt. Ils exigent que cette usine soit alimentée avec des produits français. Ils exigent que soient remis en activité les hauts-fourneaux d'Homécourt.

Les travailleurs, qui ont une haute idée de l'indépendance de la France, estiment que la société Sacilor devrait en priorité se fournir en fonte liquide auprès des usines françaises, au lieu de l'importer chaque jour d'Allemagne fédérale, comme c'est le cas actuellement.

Ils exigent que les installations industrielles désaffectées soient utilisées pour recevoir des industries nouvelles, en aval de la sidérurgie, pour y transformer l'acier sur place en donnant du travail aux hommes et aux femmes qui refusent d'être relégués au rang des chômeurs, pour donner à notre pays les industries qui lui font grandement défaut et qui le placent sous la dépendance de l'étranger.

Ces propositions, monsieur le Premier ministre, répondent aux nécessités de l'emploi dans cette région de Lorraine ; elles répondent aux besoins de la région ; elles s'inscrivent dans une grande politique nationale.

Parce qu'ils condamnent votre politique d'abandon national, parce qu'ils veulent que soient mises en œuvre ces propositions, les travailleurs de Lorraine, les mineurs de fer et les sidérurgistes notamment, monsieur le Premier ministre, vous censurent, vous et votre Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

M. le président. La parole est à M. Marc Masson.

M. Marc Masson. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, annoncée pendant l'intersession, déposée dès le premier jour de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, voilà donc une nouvelle motion de censure.

Nouvelle dans le temps, mais non par son contenu, tant il est vrai qu'elle ressemble beaucoup à certaines de ses devancières, cette motion de censure n'est, en tout cas, pas convaincante.

Il ne suffit pas, dans un premier paragraphe, de lancer des allégations, facilement discutables et réfutables, pour prétendre, dans un second, que la politique du Gouvernement serait devenue insupportable et qu'elle mettrait en péril l'avenir du pays.

Cette motion de censure, en fait, est déposée, et le débat d'aujourd'hui se déroule à un moment où le monde se trouve dans une situation difficile.

Les difficultés n'épargnent pas l'Europe, et la France ne saurait échapper ni aux conséquences de la crise économique ni à celles d'une concurrence internationale de plus en plus dure.

Ces conséquences, nous les connaissons. Elles ont pour nom : la cherté des produits pétroliers ; l'augmentation du coût des matières premières qu'il nous faut importer pour faire travailler l'industrie ; les difficultés de l'exportation ; la nécessité d'une reconversion, d'une restructuration, d'une modification profonde de certaines entreprises afin qu'elles puissent demeurer ou redevenir compétitives face à leurs concurrentes étrangères.

Elles provoquent des perturbations dans l'emploi, des poussées inflationnistes, des aides nécessaires de l'Etat, qui viennent compliquer les données budgétaires.

Il n'est donc pas étonnant qu'une inquiétude se manifeste dans le pays ; elle est une réaction aussi logique que compréhensible.

Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut faire porter au Gouvernement la responsabilité de cette situation et condamner sa politique par des assertions gratuites aussi bien qu'injustifiées.

Il est facile de prétendre qu'il suffirait de prendre telle ou telle mesure pour obtenir, comme par un coup de baguette magique, le retour à la prospérité.

Mais, en politique, il n'y a pas de baguette magique, pas plus qu'il n'existe de remède miracle en économie.

Monsieur le Premier ministre, vous tenez aux Français, non pas le langage de l'illusion, mais celui de la vérité, non pas le langage de la flatterie, mais celui de la responsabilité, non pas le langage du laxisme, mais celui de l'effort.

Votre gouvernement conduit une politique courageuse et cohérente, une politique qui rejette la facilité à court terme pour mieux assurer, précisément, l'avenir du pays et de sa jeunesse.

Votre politique est celle qui a rétabli l'équilibre du commerce extérieur, celle qui a permis de freiner l'inflation, celle qui apporte la confiance indispensable au soutien du franc.

Autant de résultats qui seraient remis en cause par les mesures proposées par ceux qui veulent censurer le Gouvernement.

Vous avez fait part à l'Assemblée de votre volonté d'apporter une aide accrue aux entreprises, de favoriser la création d'entreprises et donc d'emplois.

Laissez-moi espérer que cette aide sera suffisamment large, mais aussi qu'elle sera apportée dans des conditions de simplicité et de rapidité, sans formalités complexes, qui rebutent et découragent, comme, hélas ! cela a été trop souvent le cas.

Ainsi vous répondrez à l'attente des Français, et notamment à l'inquiétude de ceux qui sont à la recherche d'un emploi.

Pour nous, et ce sera ma conclusion, le choix est clair.

Nous laisserons les censeurs mêler et compter leurs voix, et nous savons bien qu'ils y mêleront non pas les éléments et les moyens constructifs d'une politique valable, mais beaucoup plus l'addition et l'expression de leurs divisions et de leurs querelles.

Dans ce débat, monsieur le Premier ministre, vous avez exposé et défendu clairement la politique de votre gouvernement.

Nous avons choisi non pas de vous censurer, mais de vous soutenir. (Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à Mme Porte.

Mme Jeanine Porte. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, des menaces d'une exceptionnelle gravité pèsent sur les industries navales, portuaires et maritimes françaises.

La vocation maritime de la France est en cause et, avec elle, notre indépendance nationale.

Depuis des années, des dizaines de navires ont été vendus ou désarmés, et seule la lutte des marins a freiné le démantèlement de notre flotte.

Les armateurs affrètent de plus en plus leurs navires à l'étranger. Le pavillon de complaisance s'est installé avec force sur nos lignes.

Votre politique encourage les armateurs à substituer aux équipages français des équipages étrangers, non qualifiés et sous-payés, comme c'est le cas pour les trois derniers navires de croisière : le *Mermoz*, l'*Azur* et le *Massalia*, qui débarquent 156 marins.

Le trafic est orienté vers les ports de l'Europe du Nord. En 1977, Rotterdam a reçu cinq fois plus de containers que le port de Marseille, premier port de France, où des centaines de dockers chôment tous les jours.

Quant à la plupart de nos ports, ils connaissent aussi de sérieuses difficultés ; nos bateaux ne transportent que 30 p. 100 de nos échanges extérieurs ; c'est un véritable pillage de notre commerce, qui se traduit par des sorties de devises par milliards.

La France ne possède que 494 navires et vient loin derrière l'Allemagne, l'Italie et la Grèce — dont la flotte comprend 2 500 unités — ce qui porte atteinte à l'indépendance de notre pays. Pour mettre en œuvre cette politique antinationale, les armateurs ont reçu 1 900 millions de francs des contribuables français depuis 1976. En fait, ils ont bénéficié d'aides massives pour faire construire leurs navires à l'étranger, tandis que nos chantiers de construction navale sont démantelés ou en voie de liquidation comme à La Ciotat.

Le Gouvernement subventionne ainsi le démantèlement et la liquidation de notre flotte et de nos industries navales.

Et nous sommes une nation qui, de par sa situation géographique, avec ses 3 500 kilomètres de côtes et les trois mers qui la bordent, est prédisposée à jouer un grand rôle maritime dans le cadre de sa souveraineté.

Dans la réparation navale marseillaise, avec le licenciement des 1 800 derniers travailleurs, le processus de démantèlement est engagé au groupe Terrin, avec toutes les retombées catastrophiques que cela entraîne déjà pour plus de 250 entreprises sous-traitantes, pour l'ensemble du port et de la région marseillaise.

M. le ministre des transports, recevant une délégation du conseil régional le 27 juin dernier, avait pourtant pris des engagements précis concernant l'avenir du groupe Terrin, premier réparateur français et européen ; il avait notamment affirmé que le Gouvernement n'était pas favorable au démantèlement du groupe, que le statut social serait respecté et que le Gouvernement saurait inciter les armateurs français à faire réparer leurs navires dans nos chantiers.

Mais que valent vos engagements, messieurs les ministres, car dans le même temps, le Gouvernement autorisait le déroutage de navires vers d'autres chantiers ?

M. Jean-Claude Gaudin. A cause de la grève déclenchée par la CGT chez Terrin !

Mme Jeanine Porte. Durant les mois de juillet et août, 20 navires ont été détournés ou ont annulé leur visite : parmi eux l'*Orque*, l'*Athos*, le *Fina-Belgique*, le *Comté de Nice* et l'*Aldebaren*.

Le nombre de navires à réparer est aussi grand qu'en 1974 — et la CGT vient d'en apporter la démonstration — mais vous les déroutez délibérément du port de Marseille pour mieux imposer votre plan de démantèlement, pour contraindre les travailleurs aux sacrifices injustifiables que vous leur demandez.

Dans la construction navale, aussi bien sur la façade méditerranéenne que sur la côte atlantique, presque tous nos chantiers sont en rupture de charge.

Cette situation se traduit par des réductions d'heures de travail sans compensation de salaire et par l'arrêt des travaux d'études, qui mettent gravement en cause la survie même de la profession, comme à La Seyne et sur les chantiers de l'Atlantique.

Quant à La Ciotat, le licenciement de 1 400 salariés puis vos objectifs de liquidation des chantiers entraîneraient la mort économique de toute une ville.

Monsieur le Premier ministre, votre gouvernement porte la responsabilité écrasante de cette situation, où les intérêts nationaux, où l'indépendance de la France sont en péril.

Vous liquidez les industries navales comme la sidérurgie, la machine-outil, le textile, l'informatique, sous le prétexte que ces secteurs ne sont pas rentables selon les exigences du profit des monopoles.

Car voilà bien le fond du problème ; vous pillez, vous démantelez la France, du Nord au Sud et d'Est en Ouest, pour le profit des firmes multinationales, et vous nous parlez constamment du bonheur et de la grandeur de la France, alors que vous sacrifiez sa première richesse : ses travailleurs manuels et intellectuels dont l'intelligence, la compétence professionnelle, l'amour de la nation ont donné tant de rayonnement à la France. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

S'agissant des industries navales, vous nous parlez constamment d'une crise internationale difficile à résoudre.

Qui ne voit pourtant que cette situation est non pas le fruit d'on ne sait quelle fatalité, mais la conséquence de votre politique de redéploiement des activités des firmes multinationales vers des sources de plus haut profit et dans le cadre de l'intégration ouest-européenne ?

Vous travaillez à construire une Europe allemande sous tutelle américaine. Et, dans le cadre de cette communauté des multinationales contre les peuples, dans les cabinets feutrés de Bruxelles, vous avez préparé vos plans de liquidation de nos industries navales.

N'est-ce pas ce que préconise le plan Davignon, du nom de son auteur, tristement connu dans la sidérurgie, avec une réduction de plus de 40 p. 100 de l'appareil productif naval et le licenciement de 70 000 travailleurs européens, c'est-à-dire la moitié des effectifs actuels ?

Outre la réduction des capacités de production et des effectifs, vous marquez, avec ce plan, votre volonté politique d'institutionnaliser la supranationalité économique de fait des grands monopoles de la « navale » au travers de décisions d'aveuglure européenne.

Ainsi la politique navale de la France ne se décide déjà plus à l'échelle du pays. Elle est soumise aux lois, aux exigences des monopoles. Certes, vous allez partout répétant qu'un tel plan ne sera pas appliqué, mais déjà les faits démentent vos paroles car, partout, les licenciements ou le processus de démantèlement sont engagés.

Cette politique est intolérable, vous prenez vos décisions à l'étranger, et l'élargissement du Marché commun à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, qui possèdent des chantiers navals, aurait des conséquences encore plus dramatiques pour le présent et le devenir économique et social de notre pays.

C'est pourquoi nous sommes résolument contre l'élargissement du Marché commun à ces trois pays. Nous sommes contre, sans l'ombre d'une hésitation, sans adoucir notre position de « mais oui » ou de « oui mais ».

Oui, monsieur le Premier ministre, votre politique est intolérable, inacceptable.

Vous condamnez au chômage des milliers de travailleurs ; vous les privez de leur raison de vivre, vous condamnez leurs familles à la misère.

Vous cassez un outil de travail de haute technicité.

Vous condamnez des régions entières à la désertification.

Vous bradez l'indépendance nationale.

Et vous ne prenez pas en compte les propositions que formule le parti communiste français depuis le début parce qu'elles s'inscrivent dans une politique contraire à la vôtre. Or elles permettraient, et vous le savez bien, d'arrêter cette braderie scandaleuse. Elles permettraient de maintenir l'emploi et l'outil de travail, parce qu'elles prennent appui sur un axe essentiel : construire, réparer et transporter français.

Monsieur le Premier ministre, tous les travailleurs de la navale — marins, dockers, métallos de la construction et de la réparation — qui luttent pour la défense de leurs intérêts et pour la France sauront vous imposer ces justes solutions, et nous sommes et serons avec eux, contre vous, dans ce combat pour l'indépendance, la grandeur et l'honneur de notre pays. (Applaudissements sur les bancs des communistes.)

M. le président. Mes chers collègues, M. Royer va intervenir maintenant. Puis nous interrompons nos travaux vers dix-neuf heures trente pour les reprendre à vingt et une heures trente. Autant vivre à des heures normales. (Sourires.)

La parole est à M. Royer.

M. Jean Royer. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, il semble bien que le débat soit quelque peu censuré, ce soir, par l'absentéisme des députés...

M. Henri Lavielle. Ce n'est pas nouveau.

M. Jean Royer. Ce débat sur la censure risquait de tourner court parce qu'au fond son résultat était connu d'avance et qu'un débat tourne court lorsqu'il écarte de lui-même ses propres

risques. Et d'un débat qui exacerbait excessivement les contradictions et les oppositions entre les membres de la représentation nationale serait stérile pour la France.

Notre devoir, en cette fin de débat, est d'essayer de faire une synthèse entre les différentes fractions et les divers courants politiques qui se partagent la France.

Pour réaliser cette synthèse, il importe, monsieur le Premier ministre, d'examiner lucidement et objectivement les points forts et les points faibles de l'action gouvernementale.

Vous avez eu le courage et vous avez eu raison d'entreprendre une politique d'assainissement de l'économie et des finances en usant de moyens classiques qui ne sont ni libéraux ni de contrainte, mais qui sont ceux de la prudence et de la rigueur. Vous avez agi sur les revenus et sur l'économie en essayant de rompre avec la tradition de l'économie administrative dictée par les ordonnances de 1945.

Par ailleurs, vous vous êtes attaqué aux conséquences de l'inflation, mais aussi à certaines de ses causes, notamment en limitant l'expansion de la monnaie.

Cependant, on peut noter en toute objectivité qu'il existe une disproportion entre la progression du chômage que nous observons depuis six mois et les nécessités de la lutte contre l'inflation. Les bons résultats que vous avez obtenus sont disproportionnés au supplément de risques sociaux que nous encourons aujourd'hui.

Pourquoi une telle distorsion ? J'y vois quatre facteurs essentiels.

Le premier, c'est la crise ouverte que traverse depuis des années la formation de notre main-d'œuvre. L'éducation nationale nous a condamnés par son culte de l'abstraction et par une certaine tendance à se couper trop, pour des raisons idéologiques, des nécessités de l'économie moderne. Du même coup, le monopole dont elle dispose pour la formation de notre jeunesse n'a pas porté ses fruits. La crise que traduit l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail nous autorise à dresser un bilan qui condamne sévèrement la conception générale de l'éducation nationale depuis vingt ans.

Le deuxième facteur, c'est l'organisation même du capitalisme. En fait, les entreprises travaillent beaucoup trop avec l'argent des autres, qui est polarisé par l'organisation bancaire, et pas assez avec leurs fonds propres. Vous vous êtes donc heurtés, dans tous les efforts d'assainissement que vous avez tentés, à un phénomène de fond majeur, que l'on cache parce qu'on en a un peu honte, celui de l'endettement.

L'Etat s'est endetté, les entreprises aussi, les collectivités locales encore davantage et, après étude des statistiques, je suis frappé que, dans une entreprise comme Renault, l'amortissement de la dette équivaut à 16 p. 100 du chiffre d'affaires annuel, c'est-à-dire autant, sinon plus, que l'endettement de la sidérurgie ou celui de l'agriculture. Vous serez donc conduit à promouvoir une nouvelle politique de soutiens bancaires et financiers aux entreprises.

Troisième facteur essentiel : la trop grande dépendance de certains secteurs de l'économie française à l'égard des activités étrangères et la perméabilité quelque peu excessive de nos frontières.

Enfin, le quatrième facteur qui a quelque peu freiné votre action est l'excès des contraintes sociales qui pèsent sur les entreprises et l'érosion de la volonté d'entreprendre. On ne soulignera jamais assez l'importance des phénomènes psychologiques dans l'expansion économique.

Une analyse plus approfondie des moyens classiques que vous avez adoptés nous conduit à vous recommander certaines incitations. Tel est bien le rôle du Parlement. Je vais donc reprendre maintenant chacun des quatre points que j'ai annoncés.

En ce qui concerne la main-d'œuvre d'abord, je déplore que vous ne soyez pas allés plus loin lorsque vous avez demandé de voter le dernier collectif budgétaire, puis le projet de loi sur le deuxième pacte national pour l'emploi, et que vous n'avez pas purement et simplement reconduit le premier pacte, en raison même de sa réussite.

Membre de la commission des finances, je connais bien votre argument : mais l'argent ? Eh bien ! quand on calcule sur une année pleine, on constate que l'augmentation des prix des combustibles décidée par le Gouvernement rapportera à l'Etat 4 800 millions de francs, alors que, je le rappelle, le coût du premier pacte pour l'emploi, qui avait concerné 560 000 jeunes, avait été de 4 500 millions de francs environ. Ce pacte avait été une réussite. Vous auriez donc pu le reconduire, même sur le plan financier. Or les mesures qui sont proposées aujourd'hui sont moins incitatives, aussi bien pour la jeunesse que

pour les employeurs, et vous risquez de ne pouvoir « ériger » avec autant d'efficacité le supplément de jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Non seulement ce deuxième pacte ne pourra bénéficier qu'à un nombre plus réduit d'entre eux, mais les emplois ne leur seront plus proposés que pour six mois, au lieu de huit ou de douze.

Cependant, il n'est pas trop tard pour rectifier le tir. D'ici à la fin de l'année ou au tout début de l'année prochaine, des crédits supplémentaires pourraient être dégagés pour renforcer la portée du pacte national pour l'emploi.

Vous l'avez dit, monsieur le Premier ministre : il faut développer l'alternance entre l'enseignement théorique et l'enseignement pratique ; pas simplement d'ailleurs en créant des ateliers dans les collèges d'enseignement secondaire, mais aussi en organisant des stages dans les entreprises. Et pourquoi M. Beullac ne mènerait pas des expériences départementales ou régionales dans le cadre desquelles les dirigeants d'entreprises moyennes — jusqu'à cinq cents postes, par exemple — se mettraient d'accord avec les services de l'éducation et avec les préfets de département et de région pour que l'enseignement alterné soit concrètement organisé ?

J'ai déjà démontré dans le département d'Indre-et-Loire qu'il était possible d'étendre le pacte national pour l'emploi aux services publics. Il serait ainsi possible, dans les départements et régions, de montrer la valeur et la vertu de l'alternance entre enseignement théorique et enseignement pratique.

M. Michel Delprat. Très bien !

M. Jean Royer. Voilà pour le premier point.

Le deuxième : comment s'attaquer aux excès du capitalisme bancaire ?

J'affirme que le crédit ne doit pas être à la fois fortement encadré et cher. Qu'il soit encadré, mais que son coût soit réduit, ou bien que son coût reste élevé, mais qu'on supprime l'encadrement. Les deux à la fois, c'est excessif. Consultez les entrepreneurs qui veulent créer des emplois, acheter des machines, construire des locaux ; ils vous diront que le taux des prêts qui leur sont accordés est encore excessif.

En outre, et c'est plus grave, les entreprises vivent davantage en empruntant pour leur trésorerie, malheureusement — c'est un fait, il faut être pragmatique — que pour leurs investissements. Or, pour ces derniers, les taux d'intérêt montent jusqu'à 15 p. 100 et ont une incidence directe sur l'inflation et même sur le prix des produits manufacturés.

Il conviendrait donc que soit diminué progressivement le taux de l'intérêt de l'argent, d'abord en fouettant la concurrence entre les banques, ensuite en étendant les prérogatives du fonds de développement économique et social — sur ce point, les deux ailes de l'Assemblée pourraient se réconcilier — et en lui accordant des moyens supplémentaires qui lui permettraient de concurrencer les banques.

Troisième point : la dépendance de l'étranger.

Moi non plus, je ne suis pas protectionniste, mais j'estime qu'il est au moins nécessaire de retenir les mêmes contraintes que nos partenaires internationaux, et je pense au Japon et aux Etats-Unis. Il conviendrait, soit par la mise en place de contrôles technologiques à l'entrée des marchandises manufacturées, soit par l'application de taxes sectorielles et provisoires, d'arrêter les excès du dumping et d'enrayer la concurrence déloyale qui existe sur le plan international. Nous avons le devoir de le faire et de nous organiser pour le faire. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Antoine Gissingier. Très juste !

M. Jean Royer. J'en arrive aux contraintes sociales et fiscales.

J'observais récemment que la totalité des taxes fiscales et sociales pesant sur les entreprises atteint, en France, 14,7 p. 100 du produit intérieur brut, soit deux fois plus qu'en Allemagne fédérale. Ce taux est considérable. Nous devons en conséquence trouver un système qui nous permette de diminuer progressivement le poids de ces charges sociales, soit en revisant le calcul des cotisations, si l'on souhaite leur maintien, et en les basant sur la valeur ajoutée plutôt que sur la masse salariale, soit en fiscalisant partiellement la sécurité sociale afin d'alléger les cotisations qui grèvent les entreprises.

L'allègement ainsi réalisé pourrait apporter, d'une part, un supplément de salaires aux travailleurs manuels et, d'autre part, un supplément de fonds propres aux entreprises. C'est là — j'en suis persuadé — le nœud des opérations qui permettraient de lutter à la fois contre l'inflation et contre le chômage.

Je terminerai mon propos en souhaitant — et, moi, je ne vous censurerai pas, monsieur le Premier ministre — que les gouvernements aient suffisamment de durée pour mener à bien une œuvre en profondeur. On s'aperçoit, en effet, à notre époque de mouvance et d'instabilité, que la durée est un des facteurs de l'action et de la réussite politiques.

En face du défi que lance le chômage national et international, de la montée de la violence, de la tentation totalitaire qui s'affirme dans le monde entier, puisque le nombre des démocraties diminue alors que celui des régimes totalitaires, quelles qu'on soient les nuances et les couleurs, a tendance à augmenter,...

M. Jean-Guy Branger. C'est vrai !

M. Jean Royer. ... il nous faudra pratiquer un véritable renouvellement politique. Et je prendrai trois exemples pour illustrer cette nécessité.

Nous importons 70 p. 100 de notre énergie. Pourquoi ne pas concentrer les efforts financiers du Plan sur un institut national de l'invention, à l'instar du centre scientifique et technique du bâtiment, qui prendrait la place d'un grand nombre de services s'occupant d'économies d'énergie ou de recherches abstraites ou appliquées ? Et que l'on engage franchement nos charbonnages et notre agriculture vers la création de nouveaux carburants.

Ma proposition n'est pas utopique. Le Brésil vient de lancer la mise en culture en canne à sucre de six millions et demi d'hectares pour fabriquer de l'alcool que les Brésiliens emploient dans leurs moteurs d'automobiles. De même, onze millions de de paille nous permettraient de fabriquer sept millions d'hectolitres d'alcool. La recherche technologique en vue de la création de nouvelles sources d'énergie ouvrirait ainsi une voie nouvelle pour l'agriculture de notre pays.

En deuxième lieu, il nous faut un renouvellement économique.

Pourquoi ne pas essayer de pratiquer une économie de contrat ? Vous vous demandez parfois comment développer la concurrence. Ce n'est pas forcément en multipliant les grandes surfaces, mais plutôt en liant par contrats interprofessionnels les producteurs, les grossistes, les détaillants, secteur par secteur de l'économie, et en remplaçant la tutelle archaïque sur les prix — et vous la faites disparaître — par l'organisation interprofessionnelle.

Mettez les professionnels devant leurs responsabilités. A cette fin, créez un code économique, comme il existe un code commercial et un code des impôts, qui comporte la loi antitrust dont rêve l'opposition et prévoit les juridictions qui jugeraient des conflits éventuels entre les contractants économiques. Le code économique est l'instrument essentiel de la liberté et de l'organisation de l'économie.

Enfin, la volonté politique, monsieur le Premier ministre, pourrait d'abord se manifester dans le cadre parlementaire.

Sur ce point, je renouvelle mes propositions. Nous faisons trop de lois, et nous en faisons trop à la sauvette, ou tardivement. Et les lois devraient être présentées avec leurs décrets d'application, les arrêtés, les circulaires, ainsi qu'avec des échantillons d'application, afin que le peuple les comprenne parfaitement, dans la pratique concrète, et que nous atteignons le but visé.

Il conviendrait également d'améliorer le contrôle parlementaire, tout en sauvegardant la nécessaire indépendance du Gouvernement. Ce contrôle parlementaire devrait porter non seulement sur la politique générale, mais aussi sur l'action de l'administration, et nous devrions consacrer, en dehors de la période budgétaire, un temps supplémentaire, de moitié par exemple, à des questions orales, avec ou sans débat, portant sur des sujets bien déterminés, au cours desquelles interviendraient des parlementaires bien au fait des dossiers.

M. Jean-Guy Branger. Très bien !

M. Jean Royer. Ce débat est peut-être mal engagé, mais il se terminera sans aucun doute pour le Gouvernement dans le confort et la sécurité. Et il aura du moins permis aux députés de prendre encore mieux conscience du divorce qui existe entre les préoccupations de nos concitoyens et le style des institutions politiques, ainsi que les moyens que nous mettons en œuvre.

Si mes suggestions pouvaient être entendues et retenues, je pense, monsieur le Premier ministre, que le dialogue direct et franc entretenu entre nous aurait porté ses fruits, sans nuire pour autant à la solidité des institutions. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie.*)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 3 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de la discussion et vote sur la motion de censure déposée par MM. François Mitterrand, Gaston Defferre, Pierre Mauroy, André Chandernagor, Jacques-Antoine Gau, Pierre Joxe, André Billardon, René Gaillard, André Labarrère, Laurent Fabius, Jean-Pierre Cot, Raymond Forni, Alain Hauteceur, Michel Rocard, Alain Richard, Bernard Derosier, Henri Michel, Christian Pierret, Georges Fillicoud, André Cellard, Robert Aumont, Gérard Bapt, André Delchède, Mme Marie Jacq, MM. Pierre Forgues, Henri Emmanuelli, Jean-Yves Le Drian, Louis Mexandeau, Georges Lemoine, Jean Poperen, Louis Mermaz, Dominique Taddei, Pierre Guidoni, Jean-Pierre Chevènement, Joseph Franceschi, Charles Hernu, Jean Laurain, Paul Quilès, Alex Raymond, Michel Sainte-Marie, Raul Bayou, Jacques Lavédrine, Daniel Benoist, Louis Besson, Albert Denvers, Raymond Julien, Alain Bonnet, Arthur Notebart, Louis Le Penec, Jean-Michel Boucheron, Michel Crépeau, Yvon Tondon, Philippe Madrelle, Louis Darinot, Bernard Madrelle, Claude Evin, Hubert Dubedout, Alain Savary, Louis Philibert, Christian Nucchi, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures trente-cinq.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
JACQUES RAYMOND TEMIN.